

« Fragments. Le génocide des Arméniens et l'œuvre suisse vus par la presse. »

Ressources documentaires et didactiques

Dossier réalisé par Alexia Panagiotounakos & Valérie Opériol, Équipe de didactique de l'histoire et de la citoyenneté de l'Université de Genève (ÉDHICE), Genève, septembre 2015.

Présentation

Dans le cadre de l'exposition « *Fragments. Le génocide des Arméniens et l'œuvre suisse vus par la presse* » qui se tient du 15 septembre au 25 octobre 2015 au théâtre Saint-Gervais, nous diffusons à l'intention des enseignant-e-s et de toute personne intéressée plusieurs ressources documentaires et pédagogiques :

- d'une part, un dossier reprenant la totalité des articles et documents de l'exposition « *Fragments* », accompagné de quelques informations de base sur les événements dont il est question ;
- d'autre part, un ensemble de huit questionnaires thématiques (avec un corrigé) portant chacun sur un recueil différent d'articles de l'exposition. Ces questionnaires peuvent être distribués aux élèves lors de la visite de l'exposition ou lors d'une activité en classe. Chaque groupe d'élèves ne travaillant que sur certains documents, il serait également intéressant de prévoir une restitution en classe entière sous forme de présentation orale.

Nous rediffusons par ailleurs, pour compléter ces documents, trois dossiers documentaires et pédagogiques anciens dont tout ou partie portait sur la thématique du génocide des Arméniens de l'Empire ottoman :

- *Mon cher frère, une exposition d'Osman Köker*, 2009. Ce dossier pédagogique accompagnait une exposition dont les images reproduites et la présentation de la démarche peuvent être utilisées (en laissant de côté les pages 9-11 qui décrivent le dispositif de l'exposition à l'époque) ;
- *Histoire, mémoire & littérature. Littérature de la catastrophe*, 2010, en particulier pour les pages 11-20 consacrées à des extraits de littérature arménienne.
- *Le génocide des Arméniens*, 2015, qui propose d'autres documents complémentaires.

Pour aller plus loin

Bibliographie sélective

Aksam, T. (2008). Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque. Paris : Folio-Histoire (éd. or. 2006).

Arsever, S. (Introduction et commentaires) (2014). *Traité de Lausanne 1923*. Vevey : Éditions de L'Aire [la présentation d'un traité qui n'a pas entériné/encouragé l'idée que des peuples différents vivent sur la même terre].

Attarian, V. (2005). La Suisse et la reconnaissance du génocide arménien. In M. Eckmann & M. Fleury (Ed.), *Racisme et citoyenneté. Un outil pour la réflexion et l'action*. Genève : IES éditions.

Bozarslan, H., Duclert, V. & Kévorkiana, R. (2015). *Comprendre le génocide des Arméniens. 1915 à nos jours*. Paris : Tallandier [un ouvrage synthétique de référence].

Chaliand, G. (2003). *Mémoire de ma mémoire. Une saga arménienne*. Paris : Seuil [un très beau récit mémoriel autour d'une mémoire décrite comme la partie immergée d'une histoire personnelle].

Chaliand, G. (dir.) (2015). *Le crime de silence. Le génocide des Arméniens*. Paris : L'Archipel [un recueil de documents et de contributions d'origines diverses, y compris des thèses turques, autour d'un très long processus de reconnaissance trop longtemps déniée].

Conseil scientifique international pour l'étude du génocide des Arméniens, *Le génocide des Arméniens. Cent ans de recherche 1915-2015* (2015). Paris : Armand Colin [un ouvrage collectif de bilan historiographique et mémorial dans le contexte du centenaire du génocide des Arméniens].

Dadrian, V. (1996). *Histoire du génocide arménien. Conflits nationaux des Balkans au Caucase*. Paris : Stock.

Duclert, V. (2015). *La France face au génocide des Arméniens*. Paris : Fayard.

Kévorkian, R. & Ternon, Y. (2014). *Mémorial du génocide des Arméniens*. Paris : Seuil [un bilan d'ensemble et une riche documentation de référence].

Mahé, A. et J.-P. (2012). *Histoire de l'Arménie des origines à nos jours*. [Paris] : Perrin.

Minassian, G. (2015). *Arménie. Le temps de la délivrance*. Paris : CNRS Éditions [une réflexion sur l'évolution de la mémoire du génocide des Arméniens].

Minassian, G. (2015). *1915 Le rêve brisé des Arméniens*. Paris : Flammarion [un récit centré sur les protagonistes arméniens d'une lutte de libération qui a été brutalement brisée].

Ternon, Y. (2007). *Guerres et génocides au XX^e siècle. Architectures de la violence de masse*. Paris : Odile Jacob [un indispensable point de vue comparatiste sur les génocides].

Site de photos sur les Arméniens dans l'Empire ottoman:

<http://www.houshamadyan.org/en/home.html>

INDEX

Articles de journaux	4
1. <i>Turquie. Les massacres d'Arménie</i> , Journal de Genève 18 novembre 1894	4
2. <i>Les massacres d'Arménie</i> , Gazette de Lausanne, 31 décembre 1895	5
3. <i>Cent mille victimes</i> , l'Express, 28 août 1896	6
4. <i>Les événements de Constantinople. L'attaque de la banque ottomane</i> , L'impartial, 4 septembre 1896	7
5. <i>Pour les Arméniens</i> , La Sentinelle, 19 septembre 1896	8
6. <i>Appel en faveur des Arméniens</i> , L'Impartial, 6 octobre 1896	9
7. <i>L'œuvre suisse en Arménie</i> , Gazette de Lausanne, 19 août 1897	10
8. <i>Les massacres d'Adana</i> , Gazette de Lausanne, 5 mai 1909	11
9. <i>La terreur en Turquie</i> , La Sentinelle, 6 août 1915	13
10. <i>Atrocités turques</i> , L'Impartial, 28 octobre 1915	14
11. <i>La destruction d'un peuple</i> , Gazette de Lausanne, 16 Janvier 1916	15
12. <i>Le secours aux Arméniens</i> , Journal de Genève, 21 avril 1916	17
13. <i>L'Arménie sans Arméniens</i> , La Sentinelle, 20 octobre 1916	18
14. <i>Appel en faveur des arméniens en détresse</i> , Gazette de Lausanne, 11 août 1918	19
15. <i>L'Arménie abandonnée</i> , Journal de Genève, 30 mai 1920	20
16. <i>Pour la République arménienne</i> , Journal de Genève, 14 septembre 1920	21
17. <i>En Arménie. Le crime des puissances</i> , La Sentinelle, 17 novembre 1920	22
18. <i>L'Arménie et la conférence de Londres</i> , Journal de Genève, 23 février 1921	23
19. <i>Les malentendus turcs</i> , Journal de Genève, 16 décembre 1921	24
20. <i>En Syrie. Visite aux Arméniens réfugiés</i> , Gazette de Lausanne, 30 mars 1922	25
21. <i>Appel au monde civilisé</i> , Journal de Genève, 7 mai 1922	26
22. <i>L'incendie et les massacres de Smyrne</i> , Journal de Genève, 19 septembre 1922	27
23. <i>A la Conférence d'Orient. Le glas de l'Arménie</i> , La Sentinelle, 21 décembre 1922	28
24. a) <i>La Conférence de Lausanne. Un incident à la sous-commission des</i> <i>minorités</i> Journal de Genève, 7 janvier 1923	29
24. b) <i>L'Arménie sacrifiée</i> , Journal de Genève, 7 janvier 1923	30
25. <i>Une plainte des Arméniens</i> , Gazette de Lausanne, 4 février 1923	31
26. <i>Talaat Pacha</i> , Gazette de Lausanne, 2 avril 1921	32
27. <i>Les documents tragiques</i> , L'Impartial 30 mars 1922	33
Transcription de l'article 27.	34
28. <i>La Règle d'Or</i> , Gazette de Lausanne, 12 décembre 1925, p.4	37
29. <i>Pour les orphelins arméniens</i> , Gazette de Lausanne, 7 mai 1935	38
 Fiches explicatives	 39
L'Empire ottoman et les Arméniens	39
L'empire au tournant du siècle	40
Le mouvement des Jeunes-Turcs	41
Le mouvement nationaliste de Mustapha Kemal	42
Les traités de paix et la question arménienne	43
La lutte contre la négation du génocide des Arméniens	44

Le Foyer Arménien en Suisse : Begnins et Champel	45
Cartes	46
« The Distribution of the Armenian Population in Caucasia 1914 » – « La répartition de la population arménienne dans le Caucase en 1914 »	46
« The Distribution of the Armenian Population in Caucasia 1926 » – « La répartition de la population arménienne dans le Caucase en 1926 »	46
« La Turquie et le Traité de Sèvres (1920) »	47
« La Turquie et le Traité de Lausanne (1923) »	48
Pétition pour l'Arménie au Conseil fédéral (1897)	49

Turquie

Les massacres d'Arménie

L'Association patriotique arménienne de Londres a adressé à lord Kimberley une pétition demandant l'abolition de l'administration existant actuellement et son remplacement par un nouveau régime qui aurait l'approbation et serait sous la surveillance immédiate de l'Angleterre et des puissances signataires du traité de Berlin.

Elle joint à sa pétition la copie d'une lettre datée de Bitlis, 9 octobre, arrivée à Londres le 13 courant, et ajoute qu'il s'agit d'une répétition des atrocités commises autrefois en Bulgarie. Elle accuse le gouvernement turc d'avoir donné l'ordre de les commettre.

La lettre des chrétiens d'Arménie contient en substance les faits suivants :

Des Kurdes ayant volé des bestiaux aux Arméniens, ceux-ci attaquèrent les voleurs, en tuèrent deux et en blessèrent trois. Cette échauffourée fut le prétexte d'un massacre. Des troupes furent envoyées sur les lieux. Le pachia qui les commandait aurait eu un ordre, reçu de Constantinople, prescrivant l'extermination des Arméniens. Six à dix mille Arméniens auraient péri.

Dans un endroit quatre cents femmes, dans un autre deux cents furent outragées, puis déshabillées à coups de baïonnette et de sabre. Des enfants furent empalés ou décapités. Six cents jeunes filles ayant été chassées dans l'intérieur d'une église, y furent outragées puis massacrées. Le sang coulait à flots par la porte de l'église.

Les consuls étrangers font une enquête. Certains soldats turcs reconnaissent eux-mêmes avoir tué une cinquantaine de femmes. Vingt à trente villages ont été détruits. Des personnes ont été brûlées vives avec de l'huile minérale dans leurs propres maisons.

On télégraphie de Varna au *Standard* les détails suivants, au sujet de ces désordres :

Il est maintenant avéré que la population de Monch a été massacrée. Les désordres ont eu pour origine le refus de payer les impôts ; les autorités de Monch en appelèrent au gouverneur de Bitlis, qui avisa la Porte de ce qui se passait et demanda l'autorisation de réprimer l'insurrection. La Porte délégua Zéki pa-

cha pour faire rentrer les populations dans l'ordre. Mais le gouverneur de Bitlis, sans attendre l'arrivée de Zéki, fit marcher la troupe et donna l'ordre de tirer. Le massacre commença. Quand il cessa, vingt-cinq villages étaient détruits, plusieurs milliers de cadavres jonchaient le sol. Le consul britannique a adressé un rapport à son ambassadeur à Constantinople, qui l'a transmis au sultan. Le gouverneur de Bitlis, de son côté, accuse le consul britannique d'avoir lui-même monté toute cette affaire en excitant les populations à refuser le paiement des taxes.

— L'ambassade ottomane communique une note confirmant les massacres en Arménie annoncés ces jours derniers. Cette note dit : « Les massacres ont été commis par des brigands arméniens venant de l'étranger, lesquels s'étaient joints à la tribu kurde insurgée. Ils ont dévasté et incendié plusieurs villages musulmans, dont plusieurs habitants ont été brûlés vifs. Des troupes régulières envoyées sur les lieux ont rétabli l'ordre. Elles n'ont commis aucun acte de pillage. Ce sont les brigands arméniens eux-mêmes qui ont tout pillé avant de commettre leurs actes d'atrocité ».

Les massacres d'Arménie.

Certaines personnes croient qu'il y a de l'exagération dans les récits des massacres arméniens, ou bien elles en font retomber la responsabilité sur les Arméniens eux-mêmes, qui les auraient provoqués par leurs velléités d'indépendance, et en partie même sur les missionnaires américains qui travaillent parmi eux et les exciteraient contre le gouvernement turc.

Voici une liste détaillée de faits qui ont eu lieu depuis le 1^{er} octobre. Ces indications précises, communiquées par le secrétaire de la Branche anglaise de l'Alliance évangélique, portent en elles-mêmes la garantie de leur vérité et répondront à la première objection que nous venons de rappeler. Nous les donnons dans leur éloquente monotonie.

Octobre, 1^{er}. Monastère de Verakugh, district de Kémakh, saccagé.

4. Monastère de Sourp Anardzat pillé.

12. Cinq autres couvents détruits dans le district de Kémakh.

14. Pendant les massacres à Baiburt, les villages environnants sont sommés d'abjurer la foi sous peine

de mort : les habitants de quatre villages cèdent à la pression et se déclarent convertis au mahométisme. A Baiburt même, l'archimandrite et tous les maîtres d'école, à l'exception d'un seul qui a pu s'échapper, sont mis à mort.

21. Couvent de Chokha, même district, pillé.

21-24. Huit couvents, dans le district d'Erzingjan, saccagés.

22. Eglise de Pésouan, district d'Erzingjan, pillée, et le prêtre, ainsi que quarante personnes tués dans l'église, où ils s'étaient réfugiés.

24. Dans le district de Terjap, province d'Erzerum, environ 1000 chrétiens tués ; les survivants n'échappent qu'en embrassant l'islamisme. Les hommes, y compris l'évêque, sont publiquement circoncis, et les musulmans exigent que les femmes « converties » soient données à leurs jeunes hommes en preuve de la sincérité de cette conversion.

27-31. L'église d'Umudum brûlée ; le prêtre tué. L'église de Tevnik pillée et profanée. L'église de Koinik pillée ; le prêtre tué. L'église de Garash saccagée et profanée. Tous ces villages sont dans la plaine d'Erzerum, où 24 villages arméniens ont été dévastés à la même époque. — Le monastère arménien de Hassam-Kalé brûlé et avec lui l'évêque et onze habitants du couvent.

27-30. Dans le district de Kara Hissar Sgarki, presque tous les villages (on en sait 27) détruits ; nombre d'hommes tués ; un grand nombre de femmes et de jeunes filles emmenées pour être incorporées à la population mahométane. Les survivants, dénués de tout, fuyant vers la côte, ont été repoussés par les troupes du gouvernement. Beaucoup d'églises profanées et pillées. A Tamzara, l'ancienne et riche église de Sourp Takavor, un lieu de pèlerinage cher aux Arméniens, a été entièrement dépouillée de ce qu'elle contenait : vases sacrés, livres, vêtements, joyaux, le tout évalué à 150,000 francs. Le couvent de Sourp Kevork pillé aussi. Deux prêtres et deux maîtres d'école (dont un protestant) tués. A Purk, l'église brûlée avec les gens qui s'y étaient réfugiés.

28. A Enderes, même district, l'église brûlée avec des femmes et des enfants qui y avaient cherché un refuge.

Novembre, 2. Province de Harpout : Deux prêtres tués à Pingian. A Danzik, les habitants sommés de devenir musulmans, sous menace de mort, sauvent leur vie en professant l'islam. A Lijk, même sommation ; le résultat n'est pas connu.

9. A Missis (Mopsueste), province d'Adana, le commandant des troupes turques pénètre avec ses hommes dans l'église arménienne pendant le service, arrache les vêtements du prêtre, profane le sanctuaire, répand l'huile sainte et les hosties consacrées, déchire la Bible et les livres de prière, frappe le prêtre et déshonore sa femme, qui demeure dans une maison attenante à l'église. Le prêtre porte plainte à l'autorité civile ; il est emprisonné comme calomniateur à Adana. A Khizan, province de Van, le supérieur du couvent arménien est tué ; on enlève sa peau, la remplit de paille et la suspend sur la place publique. Une grande partie de la population est forcée de se faire mahométane.

5-14. Dans 53 villages arméniens, des plaines de Dulova et Kozova, province de Harpout, les églises sont saccagées et plusieurs détruites. Les rapports sont encore incomplets, mais on sait que beaucoup de prêtres sont tués.

10. Dans les villages près d'Erzingjan, le peuple, craignant le massacre et ne trouvant aucune protection auprès des autorités, est découragé et démoralisé, et la tendance à échapper à une situation affreuse en acceptant l'islamisme fait des progrès.

11. A Harpout, le quartier chrétien est saccagé et beaucoup de maisons brûlées. Plus de 500 personnes sont tuées : beaucoup n'échappent qu'en se convertissant à l'islam. Eglises et écoles sont saccagées et brûlées ; plusieurs prêtres tués avec d'horribles tortures. D'autres cèdent à la pression et deviennent mahométans. Le pasteur protestant de Koh, près Harpout, est tué après avoir refusé d'embrasser l'islamisme. Le pasteur protestant de Hulakeuy échappe à la horde des égorgeurs et arrive sain et sauf avec sa femme à Harpout. Ici, tous deux sont saisis dans la maison où ils s'étaient réfugiés ; on leur ordonne d'accepter l'islam, et, sur leur refus, tous deux sont mis à mort. — A Itcha, près Harpout, quand le massacre commença, beaucoup de gens réussirent à s'échapper dans l'église

tortures, jusqu'à ce que ses persécuteurs fatigués le missent à mort.

11. Le séminaire théologique de la Mission américaine, à Harpout, avec plusieurs autres bâtiments appartenant à la Mission, ont été pillés et brûlés, sans que les troupes présentes intervinssent.

18. A Marash, plusieurs centaines d'Arméniens grégoriens et protestants, hommes, femmes, enfants, ont été massacrés par les musulmans, aidés, sinon conduits par la troupe. Presque tous les chefs des Eglises protestantes, entre autres le pasteur qui est affilié à l'Eglise anglicane, ont été tués. Depuis ces faits, deux autres pasteurs protestants ont été emprisonnés.

30. A Césarée de Cappadoce, plusieurs centaines d'Arméniens grégoriens et protestants ont été massacrés. Il est probable qu'on leur offrait comme ailleurs la vie sauve, à la condition de se faire musulmans. Beaucoup de femmes et des enfants de douze ans ont été tués après avoir refusé de renier leur Sauveur. Un nombre considérable de femmes et d'enfants, dans la ville et les environs, ont été ennués comme bétail par les musulmans.

A suivre !

Pendant le mois de décembre, les massacres ont continué sans trêve. Mais il n'est pas possible d'en dresser actuellement la liste.

CENT MILLE VICTIMES

Un Allemand très connu par ses voyages en Asie, le Dr Jean Lepsius, vient de publier dans le *Reichsbote* le résultat de ses constatations personnelles dans les districts d'Asie-Mineure où ont eu lieu les massacres de chrétiens. En voici quelques extraits :

« On se fatigua bientôt de cette monotone besogne qui consistait à extraire de leurs maisons ou de leurs retraites des centaines d'Arméniens sans armes et sans défense et à les décapiter, à les poignarder, à les étrangler, à les pendre ou à les assommer, un à un, à coups de gourdins, de haches et de barres de fer. La populace réclamait du changement. Le simple meurtre était trop ennuyeux, il fallait rendre la chose plus attrayante.

« Ne serait-ce pas mieux d'allumer un feu pour y faire rôtir les blessés, d'en pendre quelques-uns la tête en bas, à des poteaux, d'en clouer d'autres ou bien encore d'en lier cinquante ensemble et d'exécuter sur eux des feux de salve ? A quoi serviraient les différents membres d'un Arménien, sinon à être successivement amputés de façon qu'on puisse les lui fourrer sanglants dans la bouche ? Ce devint une spécialité de crever les yeux, de couper le nez et les oreilles, et ce châtiment fut particulièrement appliqué aux prêtres qui refusaient de se convertir à l'islamisme.

« Dois-je dresser la liste des malheureux qui périrent de cette façon ? Elle est à votre disposition. Mais tout cela, ce sont encore les méthodes simplistes ne pouvant pas revendiquer le mérite de la nouveauté. Ici, c'est le pétrole et le kérosène. A la vérité, ces produits ne furent livrés par l'administration que pour mettre le feu aux maisons et gâter les céréales et autres provisions alimentaires ; mais on savait qu'elle ne les verrait pas avec déplaisir employer à un usage utile.

« Voyez cet homme, le photographe Madiros, quelle magnifique barbe il possède ! Imprégnez-la de pétrole et mettez-y le feu. Réunissez un tas de chrétiens, arrosez-les de kérosène et, lorsqu'ils flamberont, jetez-en d'autres dans l'âtre fumée qui les asphyxiera. Quelle luxuriante chevelure à cette femme ! Qu'on y mélange de la poudre, et faites flamber sa tête. Quel maître que l'effendi Abdullah ! Dans le cloître de Kaghtzorhugatz, il réussit ce coup difficile de trancher d'un seul coup d'épée les deux têtes d'un jeune homme et d'une jeune fille qu'il avait disposés l'un sur l'autre.

« Cela va très bien aussi sans fer et sans feu. Le chef kurde Djevher, de Gabars, par exemple, fait lier deux frères à l'aide de cordes et les fait empaler. L'émulation stimule les paresseux, et on met sa vanité à abattre plus de têtes qu'un autre. Un boulanger du Kesserik, qui a déjà tué 97 Arméniens, ainsi qu'en témoignent les nez et les oreilles qu'il conserve comme trophées, déclare qu'il ne se reposera pas avant d'avoir atteint la centaine. Il a cependant trouvé son maître en Hay Vego, de Tadeus, qui a déjà dépassé la centaine et exhibe publiquement avec orgueil, fichés sur des pieux, les morceaux d'une femme qu'il a coupée en quatre.

« Le boucher d'Aintap, qui a enfilé six têtes d'Arméniens dans un tison, est dépassé par les Turcs de Subachigulp, qui abattaient les Arméniens comme des moutons et pendaient les cadavres à des crochets de boucherie. A Trébizonde, le boucher arménien Adam et son fils sont tués, découpés, et leurs membres sont offerts en vente aux passants : « Qui achète un bras, une jambe, un pied, une tête ? On les aura à bon marché ! »

Le Dr Lepsius a dressé une statistique des victimes de ces atrocités. Soixante-cinq mille personnes en tout furent massacrées, 2,500 villes et villages furent dévastés, 568 églises et monastères furent détruits, 559 villages avec tous leurs habitants survivants et des centaines de familles habitant dans les villes furent convertis par force à l'islamisme, 282 églises furent transformées en mosquées et 500,000 individus sont réduits à la plus affreuse misère. Et dans ces chiffres ne sont compris ni les milliers de malheureux égorgés dans les villages les plus éloignés, ni ceux tout aussi nombreux qui ont succombé à leurs blessures, à la faim ou aux épidémies. On peut, sans exagération, évaluer à 100,000 au moins le nombre des victimes des massacres commis en Arménie. Il faut y ajouter le nombre des victimes de la récente boucherie de Van.

Le voyageur allemand accuse formellement les administrations militaires et civiles turques d'avoir directement provoqué ces effroyables atrocités. Et c'est à sauver leur auteur responsable que s'emploie surtout la diplomatie des puissances chrétiennes de l'Europe.

Les événements de Constantinople

L'attaque de la Banque ottomane

On écrit de Constantinople à la *Gazette de Lausanne*, le 28 août, deux jours après le grand massacre des Arméniens :

Je ne sais quel effet feront en Europe les événements qui viennent de se produire ici. Voici quelques détails authentiques qui vous intéresseront peut-être :

Avant-hier, mercredi 26 août, à 4 $\frac{1}{2}$ heure du jour, un certain nombre d'individus habillés comme des garçons de recettes, sacochés

en cuir pendant au côté, se sont introduits à la Banque ottomane. Ils ont aussitôt averti le personnel du grand hall du rez-de-chaussée, où sont les guichets de la caisse, qu'ils ne leur voulaient aucun mal mais qu'ils eussent à vider les lieux. En même temps des coups de feu et des éclats de bombe retentissaient dans le bâtiment. Deux zaptiés (gendarmes), de garde habituelle à la porte, se sont précipités sur leurs fusils pour résister. Ils ont été immédiatement tués à bout portant. Tout le personnel de la banque, pris de panique, s'est enfui en toute hâte sur le toit en terrasse du bâtiment.

Les assaillants ont alors fermé les portes en dedans, se sont barricadés et mis en mesure de soutenir un siège. Il s'en est suivi, entre la rue et les fenêtres, une fusillade continue qui a duré jusque vers 3 $\frac{1}{2}$ heures, dans un désarroi épouvantable.

Ce n'est qu'à ce moment que la troupe est arrivée ; la rue a été vidée et des officiers réguliers se sont demandé ce qu'il y avait à faire.

Une partie du personnel de la Banque avait, pendant ce temps, passé par les toits dans le bâtiment voisin, occupé par la Régie des tabacs.

Les officiers ont commencé par faire évacuer ce bâtiment. Puis, des pourparlers se sont entamés entre les directeurs de la Banque restés à leur poste, MM. Auboyneau et Wulffing, et la troupe.

Les assaillants avaient écrit une lettre adressée à Sa Majesté le Sultan le mettant en demeure d'accepter diverses réformes pour la nation arménienne, à défaut de quoi, ils allaient faire sauter la Banque. On a suspendu le feu pendant que M. Auboyneau et une autre personne étaient descendus par les fenêtres pour aller au Palais porter ce message.

Il va sans dire qu'on ne pouvait prendre en considération de pareilles propositions. Mais il a fallu songer à éviter une catastrophe. Il était resté dans la Banque 120 employés environ et une vingtaine de clients étrangers. — De leur côté, les assaillants étaient exactement 23, hardis compères, conduits par deux chefs, jeunes gens de vingt-cinq à trente ans, élégamment mis et ayant une éducation parisienne distinguée, parlant et écrivant le français à la perfection. Ils ont dit être Russes arméniens, ont été d'une politesse parfaite et n'ont laissé toucher ni à un papier, ni à un sou de la Banque.

Cette situation a duré jusqu'à 2 heures du matin. Le premier drogman de l'ambassade de Russie est alors arrivé avec deux aides de camp du sultan et a parlementé de la rue aux fenêtres avec les insurgés. Il a fini par les convaincre que leur projet était sans résultat possible et par obtenir qu'ils sortissent en leur promettant la vie sauve. Ils sont sortis avec leurs armes et ont été embarqués sur le premier vaisseau en partance, la *Gironde*, des Messageries maritimes, qui les transporte à Marseille.

Mais dans la ville une effervescence terrible s'est aussitôt manifestée et depuis deux jours nous assistons à un véritable carnage. Les rues où peuvent se trouver des Arméniens sont envahies, les magasins pillés et les habitants massacrés. On tue les gens dans les maisons et dans la rue, à coups de bâtons, en présence de la police qui voit et laisse faire. Les cadavres sont transportés, le soir et de grand matin, par longues files de charrettes, jusqu'au cimetière arménien. Ceux des autres quartiers et de Stamboul sont jetés à la mer. C'est affreux ! Pendant ce temps, les ambassadeurs rédigent des notes et leurs stationnaires... stationnent.

Je n'en finirais pas si je voulais vous raconter les épisodes auxquels nous assistons dans la rue. Je suis convaincu que c'est encore pire à Stamboul, avec lequel nous sommes sans communication ; car c'est là qu'est le centre de la colonie arménienne, et elle est certainement livrée sans défense à la population turque exaspérée. Nous ne savons où nous allons et ce n'est pas le moment de se livrer à des considérations sur les causes et les effets, il me semble qu'au moment où je vous écris on

fait quelques efforts pour arrêter l'effusion du sang.

Les Européens sont jusqu'ici respectés et nous espérons que cette saturnale va finir.

Impossible de dire le nombre des victimes. Ici le silence se fait sur toutes choses. Nos rues sont mornes et désertes, et l'angoisse est profonde.

Pour les Arméniens

Nous nous associons du plus profond de notre cœur indigné et révolté au mouvement de protestation provoqué en Suisse pour mettre fin aux atrocités qui ensanglantent l'empire ottoman et nous sommes fier de penser que cette initiative généreuse a pris naissance dans notre pays, grand plus que jamais par le cœur de ceux qui l'habitent.

Nous signerons donc la pétition et nous invitons tous nos amis à en faire autant, mais il nous sera permis, avec notre franchise habituelle, de faire une réserve.

Ce n'est pas parce que les Arméniens souffrent pour leur foi religieuse, ce n'est pas par fraternité chrétienne que nous adhérons à la protestation. Notre indignation serait la même si, les rôles étant renversés (et cela arrive aussi malheureusement, nous n'en voulons pour preuve que les conquêtes faites par les Européens sur terre africaine, celles de l'Algérie, de la Tunisie, la récente campagne des Italiens en Abyssinie, etc... etc...), c'étaient des chrétiens qui massacraient des mahométans. Il nous paraît qu'il eût suffi d'invoquer le devoir de la solidarité humaine, supérieur à toute religion, pour créer le courant d'opinion qui forcera les puissances à intervenir, à faire cesser les massacres et à empêcher le renouvellement de ces cruautés. Et pour dire toute notre pensée, nous croyons que les initiateurs auraient pu, dans leur pétition, se passer de parler de « l'aide du Dieu Tout-Puissant ». Sans vouloir blesser personne, nous disons que cet aide se fût manifesté bien autrement efficace avant les massacres.

Cela dit, nous inspirant des principes de la solidarité et de la justice humaine, nous joignons notre voix au cri d'indignation que le peuple suisse s'apprête à lancer avec une telle force qu'il sera entendu et qu'il aura de l'écho chez tous les peuples.

Walter Biolley.

Appel en faveur des Arméniens

La Conférence des Comités suisses de secours pour les Arméniens, qui a siégé à Berne le 15 septembre, a eu une nouvelle réunion à Lausanne le mardi 29. Genève, Lausanne, Berne, Zurich, Bâle et Neuchâtel étaient représentés. On sait que ces comités travaillent depuis plusieurs mois à recueillir des dons en faveur des victimes des massacres d'Arménie et que des sommes importantes ont déjà été envoyées dans ce pays par leur intermédiaire. Les correspondances qu'ils ont pu établir avec des personnes occupées à l'œuvre missionnaire en Arménie leur permettent d'indiquer aujourd'hui l'œuvre qu'il serait possible d'entreprendre immédiatement en faveur des orphelins.

Il s'agirait de se charger de l'entretien et de l'éducation en Arménie d'un certain nombre d'enfants qui seraient remis à des familles chrétiennes ou groupés en nombre restreint sous la direction de personnes de confiance, ou encore placés, si cela est possible, dans des pensionnats de la mission américaine ou dans des orphelinats en Orient. Tous ces enfants seraient sous la surveillance et la protection des missionnaires américains et des Européens qui pourront être envoyés pour coopérer à cette œuvre. Nos correspondants s'accordent à dire que l'entretien d'un enfant reviendra à 125 francs par an environ. Pour ceux qui seraient placés dans les établissements de la mission ou dans les orphelinats, le coût serait plus élevé (200 à 250 francs). Nos Comités ont déjà reçu un assez grand nombre d'offres de personnes disposées à se charger pendant quelques années de l'entretien d'un ou de plusieurs orphelins. Ils jugent superflu d'insister sur l'importance et l'urgence d'une pareille œuvre et espèrent vivement que de nouvelles souscriptions leur permettront d'augmenter notablement le nombre des enfants qui pourront être recueillis par eux. Il leur importe de pouvoir très prochainement fixer ce chiffre et ils prient en conséquence les personnes disposées à souscrire des fonds de leur faire connaître le plus tôt possible leurs intentions. Les engagements pris porteront naturellement sur un certain nombre d'années. Les personnes qui ne peuvent se charger de l'entretien d'un enfant pourront facilement s'associer avec d'autres dans ce but. Tous les dons pour cette branche spéciale de l'œuvre seront d'ailleurs reçus avec reconnaissance et il sera rendu compte régulièrement aux donateurs de l'emploi qui aura été fait de leur argent.

La région dans laquelle les Comités se proposent de concentrer pour le moment leur activité — après s'être mis d'accord avec le représentant de la mission américaine à Constantinople et avec le Comité allemand qui vient d'entreprendre une œuvre analogue sur divers points de l'Anatolie — est la grande province de Harpout, qui a été particulièrement éprouvée et où des données précises signalent l'existence d'un nombre considérable d'orphelins à recueillir. Un envoi d'argent a déjà été adressé au trésorier de la mission américaine pour commencer l'œuvre.

Les Comités n'estiment pas pouvoir se charger du placement en Suisse des orphelins arméniens qu'un certain nombre de personnes ont exprimé le désir d'élever et d'adopter. Il leur paraît préférable pour la nation arménienne, comme pour les enfants eux-mêmes, qu'ils soient élevés dans leur pays sous une direction chrétienne. Sans parler des obstacles que les autorités turques pourraient opposer à leur émigration, ni des frais de voyage considérables qui incomberaient aux personnes désireuses de se charger de ces enfants, ils craignent les désillusions et les déceptions que se préparent peut-être ceux qui les rece-

vront dans leurs familles. Cependant, comme des offres sérieuses ont été faites, il est nécessaire de s'en occuper, et, vu le caractère spécial et les difficultés particulières de cette œuvre, il a été jugé bon de remettre toute cette entreprise à un comité spécial, représenté par M. le pasteur A. Krafft, à Begnins-sur-Gland, auquel sont priées de s'adresser les personnes qui ont le projet de recueillir dans notre pays et d'adopter de jeunes Arméniens. Celles qui tiendraient à contribuer spécialement aux frais de voyage de ces enfants pourront lui remettre leurs dons.

Nous continuerons à recevoir des dons pour l'œuvre générale de secours qui exigera cet hiver des sommes considérables. Il s'agit de soulager des misères de toute nature et entre autres de fournir au plus grand nombre possible les moyens de travailler et de gagner eux-mêmes leur subsistance. Les donateurs peuvent être assurés que l'argent qui nous sera remis sera acheminé par les voies les plus sûres et employé de la façon la plus judicieuse par des personnes de toute confiance.

Pour les dons en nature, on est prié de s'adresser aux Comités de dames qui s'en occupent, mais il ne faut pas oublier que les colis mettent beaucoup de temps à parvenir à destination et que les frais de transport sont relativement élevés.

Les souscriptions et dons en argent peuvent être adressés à tous les membres des comités et spécialement à M. le pasteur Buscarlet à Lausanne, M. Léopold Favre à Genève, M. Jean Quinche à Neuchâtel, M. le pasteur Gagnebin à Bienne, M. F. Stucky à Berne, M. Scholder-Davelay à Zurich, M. le pasteur Ninck à Winterthour et M. Sarasin-Bischoff à Bâle.

Au nom de la Conférence
des Comités suisses de secours,

Le président : G. GODET.

Neuchâtel, le 30 septembre 1896.

L'œuvre suisse en Arménie.

Tandis que, de toutes parts, les hommages au sultan se multiplient, de braves gens persistent à penser aux victimes de son despotisme.

Un « Rapport sur l'œuvre des comités suisses de secours en faveur des Arméniens » vient de paraître à Neuchâtel par les soins du bureau central que préside M. Georges Godet (1).

Il renferme des renseignements nombreux et précis sur ce qui a été fait, sur ce qu'il faudrait faire pour venir en aide à tant d'infortunés.

D'après une évaluation approximative, les comités de Constantinople ont reçu de toutes les parties du monde une somme totale de 5,650,000 fr. et la Suisse a fourni à elle seule à l'Arménie 689,000 francs. Dans ce chiffre, qui est loin d'être complet, Genève figure pour 176,593 fr.; Lausanne et le canton de Vaud pour 100,330; Neuchâtel pour 96,218; le Jura bernois pour 14,000; Berne pour 74,103; Bâle pour 101,800; Zurich pour 108,000; la Suisse orientale (St-Gall, Appenzell, Schaffhouse) pour environ 18,000.

Cet argent, — les donateurs peuvent en être certains, — a été bien employé et a atténué de nombreuses misères. M. Léopold Favre, qui a séjourné plusieurs semaines à Constantinople au commencement de cette année pour présider à la distribution des secours, écrit entre autres dans son rapport :

Il est malheureusement vrai qu'un agent des comités de secours, Yusuf Yonan, syrien, a été assassiné par des malfaiteurs qui lui ont volé une somme de 10,000 francs qu'il devait distribuer dans le district de Seert. Mais c'est là un cas absolument isolé et ni cet accident ni les exactions des agents du fisc ne peuvent rien contre le fait que l'argent des comités a fait vivre depuis dix-huit mois plus de 500,000 personnes, dont un très grand nombre seraient mortes de faim et de misère, et qu'avec des sommes relativement faibles on a fait un bien incalculable.

Il est impossible de donner le tableau complet de tout ce qui a été fait dans les différentes provinces. Nous devons nous borner à citer quelques exemples qui feront comprendre ce qui s'est fait dans toute l'étendue du pays.

Dans le district de Harpout, 78,000 personnes ont dû la vie, dans l'hiver 1885-86, aux distributions faites par le comité de secours, qui y a consacré 600,000 francs, et ce comité estimait à 45,000 le nombre de celles qu'il faudrait faire vivre l'hiver dernier, 1896-1897.

De Sivas, le consul écrivait que personne ne mourait de faim, grâce aux secours envoyés.

A Van, de grands approvisionnements de blé ont été faits en temps utile pour être distribués pendant l'hiver, et le consul anglais demandait un crédit de 3000 livres sterling, sur lesquelles on lui en a accordé 2000, pour acheter des bœufs et des charrues qui, marqués au nom du consulat, seraient prêtés aux agriculteurs pour éviter la saisie par les gens du fisc.

A Marasch et Zeitoun, 30,000 personnes ont été nourries pendant l'hiver 1895-96, et l'on estimait qu'on en aurait environ 15,000 à nourrir l'hiver dernier. On avait organisé des ateliers pour la fabrication des objets de literie et des vêtements qui, tout en donnant de l'ouvrage à 200 femmes, avaient permis de distribuer pour 30,000 francs de vêtements, pour 15,000 francs d'objets de literie; on avait aussi donné

pour 12,000 francs d'ustensiles de ménage et pour 24,000 francs de bétail; on avait reconstruit des moulins et donné des outils aux artisans.

Le comité d'Erzeroum a employé 3000 francs à réinstaller des paysans dans leurs propriétés; dans le district de Keghi, il consacrait 2500 francs par mois à nourrir la population; cette somme a dû être élevée à 3500 francs en mars et à 5000 francs en avril.

A Bitlis, la progression de la misère a suivi une marche effrayante. Le 15 novembre, le comité distribuait des rations à 1400 personnes, en décembre à 4700, en janvier à 19,382, et la dépense dans ces trois mois a été de 30,000 francs.

La préoccupation principale des comités locaux a été, à côté des distributions de vivres, de remonter le moral du peuple en le remettant au travail. Ils ont parcouru le pays en engageant ces populations affolées à reconstruire leurs maisons.

A Arakir, on a employé 46,000 francs à établir 350 métiers de tissage et à acheter l'approvisionnement de laine filée nécessaire à les alimenter. Sur les 1428 maisons détruites dans cette ville, 90 seulement ont été reconstruites dans le courant de l'année dernière, mais on a assuré les fonds nécessaires (120 à 160 francs par maison) pour en reconstruire cette année 480 à des familles qui se sont inscrites dans ce but. A Malatia on avait reconstruit, l'automne dernier, 300 maisons sur les 1500 qui avaient été détruites.

A Orfa, des ateliers de broderie, de cordonnerie, de chaudronnerie, de vêtements, de literie, ont été installés sur une vaste échelle, tout cela par l'énergie d'une seule femme, Miss Shattuck, qui, pendant l'horrible massacre de cette ville, avait sauvé la vie à un très grand nombre d'Arméniens et a réussi dès lors à leur rendre le courage et à les relever.

A Van, on a ouvert aussi des ateliers et l'on travaille à rendre aux paysans les moyens de cultiver leurs terres...

Les comités suisses se sont intéressés d'une façon plus spéciale aux orphelins. C'est à ceux-ci qu'est en grande partie consacré l'intéressant rapport du bureau central de Neuchâtel.

Le nombre des enfants amenés dans notre pays et adoptés par des familles charitables est très restreint. On a jugé, avec raison, que cette transplantation des rejetons d'une race aussi différente n'allait pas sans inconvénients, et qu'il serait fâcheux de la généraliser. C'est en Arménie et pour l'Arménie que les jeunes Arméniens doivent être élevés et devenir des hommes. Les personnes dévouées qui ont cherché à amener des orphelins en Suisse ont rencontré une très vive opposition de la part des Arméniens eux-mêmes. Ils veulent que les enfants de leur race restent sur le sol sanglant qui les a vus naître et soient les artisans des réparations de l'avenir. Il fallait donc contribuer à l'entretien et à l'établissement d'orphelins dans la contrée même. Cette manière de faire était aussi la plus pratique; celle qui permettait d'atteindre le plus grand nombre d'individus et elle a produit, par la coopération pressée des missions américaines, des résultats réjouissants, dont M. Léopold Favre, président du Comité de secours de Genève, a pu déjà se rendre compte.

Actuellement, les comités suisses disposent de 323 engagements réguliers pour l'entretien d'enfants arméniens. Ces engagements varient de 125 à 250 francs par an; la plupart sont souscrits pour une durée de cinq ans. Nombre de petits malheureux sont aussi assistés provisoirement et l'on estime qu'en ce moment 500 orphelins environ échappent à la faim, à la saleté, à toutes les horreurs de la plus épouvantable misère, par les soins de notre pays.

Ces orphelins se répartissent entre différents établissements. Des comités en ont placé directement à Smyrne, à Jérusalem, à Marsovan. Il y en a aussi à Aintab et à Marasch, pour la région de Zeitoun, à Harpout et à Diarbékir. A Brousse, les comités suisses paient

la pension de 25 jeunes filles. Pour les garçons qui ont perdu leurs parents dans les tueries de Constantinople, un missionnaire américain, M. Chambers, a fondé, avec de l'argent suisse, un orphelinat à Bardezag, au fond du golfe d'Ismid sur la mer de Marmara.

Mais c'est surtout dans la province de Sivas, une des plus durement éprouvées, celle qui a vu le dernier grand massacre, celui de Tokat, en mars 1897 que, sur la proposition d'un membre du comité de Berne, M. Stucky, qui s'est également rendu en Arménie, les comités suisses exercent leur activité. Avec le concours du consul anglais et de la mission américaine, ils y ont ouvert deux maisons à Gurun et trois à Sivas, dans lesquelles 206 orphelins des deux sexes sont aujourd'hui recueillis. Sous peu ce chiffre sera porté à 230. Une personne qualifiée est partie dans le courant de juin pour faire dans ces maisons une visite d'inspection et il est possible qu'un représentant de la Suisse qui aurait la surveillance générale de l'œuvre soit délégué à Sivas à titre permanent. Deux institutrices suisses ont été envoyées déjà à l'orphelinat de Brousse. Le rapport neuchâtelois fournit sur tous ces pauvres enfants des renseignements biographiques circonstanciés, et nous donne même la photographie d'un grand nombre d'entre eux. Il sera lu avec un poignant intérêt par tous les braves gens qui ont consacré leur pitié à cette œuvre nécessaire de solidarité humaine.

Mais hélas, ce qu'on apprend surtout en lisant ce rapport, c'est qu'il reste à faire immensément.

« Il est impossible, lorsqu'on a vécu pendant quelque temps préoccupé de toutes ces misères, écrit M. Léopold Favre en terminant son travail, de ne pas être saisi d'une profonde tristesse et d'une immense pitié, en même temps que du grand devoir qui s'impose. Il ne suffit pas d'un effort généreux fait à un moment donné. L'anxiété de tous ceux qui travaillent à cette œuvre est grande. Ils craignent de voir diminuer le zèle et l'intérêt suscités dans un moment d'émotion. Dans ce cas, une notable partie du bien qui a été fait jusqu'à présent serait irréparablement détruite. J'ai eu l'impression qu'on comptait beaucoup sur la Suisse et j'en ai été fier. »

(1) Chez Attinger frères.

LES MASSACRES D'ADANA

Choses vécues.

Les premières lettres racontant les massacres à Tarse et à Adana sont arrivées lundi matin à Lausanne. Elles sont datées du 13 au 20 avril et sont parties le 20 de Mersina. On veut bien nous communiquer quelques extraits de ces lettres dont la principale est d'une Suisse, Mlle Lucie Borel, qui compte de nombreux amis dans notre ville. Mlle Borel dirigeait, en effet, il y a une dizaine d'années, une classe préparatoire au collège Galliard. Elle est depuis neuf ans à Adana au service d'une école américaine pour jeunes Arméniennes et s'est complètement dévouée à cette belle tâche.

Les lignes qu'on va lire ont été écrites au cours même des journées terribles, et sous la menace continuelle de la mort.

Dès le mardi, 13 avril, une conférence avait réuni à Adana plusieurs missionnaires des environs. On attendait encore de nombreux pasteurs arméniens pour les jours suivants ; on a su depuis que plusieurs ont été tués en route.

Le mercredi matin, pendant la conférence, des coups de feu éclatent soudain aux environs et des incendies s'allument sur divers points. Bientôt l'école, avec le personnel et plus de 80 jeunes filles, est menacée par l'incendie d'une maison voisine. Trois des missionnaires courent éteindre le feu ; deux d'entre eux tombent sous les balles ; le troisième échappe par miracle. On s'attend au pire.

Le soir, l'espoir renaît un peu. Le consul anglais de Mersina, le major Doughty-Wylie, dont on ne peut assez louer le courage et le dévouement, et qui fut blessé au bras le lendemain, était arrivé par le train à la première nouvelle des troubles. Ayant obtenu une escorte du gouverneur, il laisse quatre soldats à la garde de l'école. Mais ces soldats comprennent singulièrement leur tâche. Ils échangent dans la nuit des coups de fusil avec des gens du voisinage qui se trouvaient, au jour, être de leurs amis. Dans la matinée du jeudi, ils finissent par déguerpir. Le consul repasse et et laisse encore un soldat, qui disparaît à son tour. Le soir, cependant, le calme renaissait. Des Arméniens armés faisaient des patrouilles et laissaient quelques jeunes gens à l'école.

Mais, le vendredi matin, 16 avril, la fusillade recommence. On a évacué les jeunes filles et la poignée d'Arméniens dans la maison de M. Chambers, le directeur, en perçant des murs mitoyens. Les fugitifs de l'école, au nombre de seize, se tiennent à l'abri des balles dans un étroit cabinet de bains, tandis que l'incendie qui consume une maison voisine menace d'atteindre l'école. Ils attendent, en priant, le sort qui leur est réservé, lorsque tout à coup, une sonnerie de clairons annonce l'arrivée de la troupe : c'est la délivrance après trois journées de mortelles angoisses.

Ce récit sommaire d'une institutrice est corroboré par celui que fait, dans son rapport, M. Chalmers, le directeur américain de l'école :

Jeudi, 15 avril.

Depuis vingt-quatre heures, notre ville est livrée aux désordres et à la terreur. En ce moment cinq ou six incendies brûlent dans les différentes parties de la ville. Le bazar a été pillé et incendié...

Les coups de feu ont été incessants hier et durant toute la nuit.

Inquiet de l'agitation que j'avais constatée dès la veille, j'avais été mardi, à 9 h. du soir, trouver le gouverneur. Il m'affirma que toutes les précautions étaient prises pour assurer la sécurité. Mais au matin la situation se révéla extrêmement grave. M. L. et moi retournâmes chez le gouverneur. Il convoqua plusieurs notables, musulmans et chrétiens, qui se rendirent vers lui de compagnie, à travers la cité. En passant, ils engageaient les gens à ouvrir leurs boutiques et les assuraient que tout était calme. Je regrette de dire que, moi aussi, je me sentais rassuré et que j'engageai nombre de gens à ouvrir leur boutique.

Une heure à peine après, la fusillade éclatait dans toute la ville et le pillage commençait. Il n'a pas cessé. Notre maison est bondée de réfugiés. L'école des filles en est pleine aussi.

...Hier après midi, j'ai pu communiquer avec eux, mais depuis lors je ne sais plus rien d'eux, sinon qu'ils sont tous saufs. Mon neveu et M. G., qui se trouvaient seuls dans la rue au milieu du carnage, se sont réfugiés dans la maison du gouverneur et n'ont pas pu revenir ici. J'ai appris qu'ils l'avaient échappé belle. Ils allaient être attaqués, quand un Turc s'écria : « Ce sont des étrangers, ne les touchez pas ! »

Je ne saurais faire assez d'éloges du major Doughty-Wylie, le vice-consul d'Angleterre à Mersina. Il arriva par le train de l'après-midi dès qu'il eut appris les troubles. Il se rendit de la station droit au siège du gouvernement, à travers la cohue, et persuada le gouverneur de lui donner une compagnie de soldats. Il parcourut les rues avec eux, et nous laissa deux soldats, ainsi qu'à l'école. Il nous a donné des nouvelles de MM. L. et G., mais n'a pas voulu les ramener à cause du danger d'être tué dans les rues.

...En cet instant, il vient d'arriver à notre porte avec un détachement de cinquante cavaliers. Il a déjà refoulé plus de 800 pillards et il parcourt la ville pour y rétablir la tranquillité.

Dans les environs de la cité nous voyons flamber des maisons et des villages, ainsi que la filature sur l'autre bord de la rivière. Un grand hôtel a déjà brûlé.

En ce moment un nouvel incendie se propage tout près de l'école. Le Dr Ch. et plusieurs de nos amis y sont. Nous les voyons faire des préparatifs pour combattre le feu. Des Turcs tirent de leur minaret. Il y a maintenant huit ou dix incendies dans les différentes parties de la ville.

Le désastre va être grand en ville. Bien des gens vont être sans abri et bien des négociants aisés et des boutiquiers seront réduits à la misère. C'est le moment où les moissons mûrissent et l'époque des travaux de tous genres. Cette rage de massacre et de destruction dépasse tout ce qui est imaginable.

Nous ne savons pas ce qui se passe dans la campagne, mais dans la ville c'est plus féroce et plus diabolique que les massacres d'Erzeroum en 1895. Ma prière a souvent été que nous ne fusions plus jamais appelés à repasser par ces scènes — pour la troisième ou quatrième fois pour Mme Ch., la seconde pour moi. Quelle sera l'issue de tout cela ?

Nous avons déjà de 6 à 700 réfugiés dans la maison. Nos provisions sont presque épuisées. On n'ose pas aller au marché, et peut-être n'y trouverait-on rien.

Le gouverneur de la ville est un homme de palais et un poltron. Il est maintenant 5 heures du soir et le tumulte continue. Au moment où j'écris, les flammes d'une grande fabrique montent vers le ciel.

Nous sommes consternés par les nouvelles de l'école : MM. Rogers et Maurer ont été tués à coups de fusil tandis qu'ils essayaient d'éteindre un incendie près de l'école. Nous sommes entourés de toutes parts par l'ennemi et les incendies se rapprochent. Cependant, j'ai bon espoir que notre maison de mission sera épargnée. Notre confiance est en Dieu et il tirera du bien de ce mal épouvantable.

Dimanche, 18 avril.

Jeudi soir nous espérons que la fureur de l'émeute se serait assouvie. Ce ne fut pas le cas, car le vendredi matin l'attitude des musulmans était des plus agressive. De bonne heure le matin, nous avions pu entrer en communication avec un mullah turc. Il était prêt à porter au gouverneur une lettre signée par le père jésuite, un Arménien, le drogman de la légation belge et moi, disant que les Arméniens demandaient la protection du gouvernement pour les sauver du massacre et de l'incendie.

Lorsqu'il nous eût quittés, la situation devint des plus critiques.

M. T. amena les jeunes filles de l'école par les maisons, en pratiquant un passage de l'une à l'autre à travers les murs.

8. Les massacres d'Adana, Gazette de Lausanne, 5 mai 1909 (deuxième partie).

Il nous dit que l'école est sur le point d'être attaquée. Je monte sur notre toit, le plus élevé de la ville, et agitant mon mouchoir blanc, je crie à tous, musulmans et chrétiens, de cesser le feu, que nous voulons faire intervenir le gouverneur et que les chrétiens désirent la paix. La réponse d'un toit voisin, où plusieurs hommes armés de fusils étaient postés, fut : « Qu'ils se rendent ! »

Je répondis que les chrétiens étaient fidèles au gouvernement et qu'ils recevraient un officier du gouverneur. Aussi haut que je le pus, je les invitai tous à cesser le feu et à arborer des drapeaux blancs, ce qui fut fait dans le voisinage immédiat.

Je pris ensuite avec moi un soldat que le consul nous avait laissé comme garde, et je m'élançai vers l'école, suivi de M. T... Je fis alors un acte plutôt irréfléchi : je m'avançai au milieu d'une foule de forcenés furieux qui menaçaient les maisons à côté de l'école ; je les priai de cesser de tirer. Ils dirent qu'ils le feraient si les Arméniens déposaient les armes. Je dis qu'ils les rendraient au gouverneur. « Non, dirent-ils, il faut qu'ils les rendent tout de suite. » Et ils me montrèrent un homme mort qui venait d'être tué par les Arméniens. Je vis que la foule était exaspérée et assoiffée du sang des Arméniens.

A ce moment, un homme commença à enfoncer la porte de la maison devant laquelle nous étions. Je saisis sa hache et lui exposai que c'était agir en ennemi pendant que j'essayais d'arriver à une entente avec eux. Toute la foule éclata en invectives contre les Arméniens ; je continuai néanmoins à parler, sur quoi la foule déclara que l'école était parfaitement en sécurité, mais qu'aucun Arménien ne devait s'y abriter.

J'étais déjà redescendu la rue et montrais la maison occupée par miss W. en disant : « Il y a des étrangers dans cette maison. » On me dit : « Que tous les étrangers traversent la rue pour entrer à l'école. » M. T. appela miss W. et miss Ch. pour qu'elles vinssent à l'école tandis que je m'efforçais de faire reculer la foule.

Deux prédicateurs arméniens revinrent avec elles. L'un d'eux, Hovakim, fut reconnu pour un Arménien et on se précipita sur lui. Je m'efforçai de le défendre et passai mes bras autour de lui, tandis qu'il s'attachait à moi. Les brigands me poussaient d'un côté et lui de l'autre. On le frappa à la tête. Il me supplia de le sauver. Soudain, il poussa un cri de douleur ; je regardai et je vis un Turc retirer son poignard du flanc du malheureux. Au même moment, on déchargea un fusil, et Hovakim glissa de mes bras sur le sol, où on lui tira encore une balle.

Nous continuâmes de négocier, et la proposition fut faite que toutes les femmes et les enfants se rendissent de notre demeure à l'école. Je fis dire à Mme Ch. de venir ; mais les femmes et les enfants arméniens refusèrent de quitter leurs maris et pères. Il était impossible de ramener les jeunes filles à l'école et Miss W. déclara qu'elle ne les quitterait pas.

J'avais l'intention d'aller chez le gouverneur avec deux *zaptiehs* (soldats) que nous trouvâmes dans cette foule de massacreurs, mais les gens de la maison me supplièrent de ne pas les abandonner. A ce moment, M. T., qui venait de conduire Mme Ch. et D. à l'école, offrit d'aller chez le gouverneur à ma place avec les deux *zaptiehs*. Il s'y rendit au péril de ses jours ; il voulait lui demander un détachement de soldats pour protéger nos gens contre la populace turque.

Nous attendîmes son retour dans la crainte que le gouverneur refusât d'intervenir. L'attaque dirigée contre le quartier arménien, où est notre maison, était si furieuse que les Arméniens n'auraient pas été en état d'y résister, et notre demeure fût devenue une boucherie.

Le temps passait et les Turcs s'impacientaient. Ils avaient utilisé cerépit pour piller et incendier une autre maison près de l'école. Tout à coup, on entendit le clairon, et Osman bey apparut devant notre porte avec un détachement de soldats.

Je fis aussitôt monter le colonel et son trompette sur le toit, d'où il fit sonner le clairon dans toutes les directions. Puis il installa un poste, après quoi il parcourut la ville en plaçant des postes en divers endroits.

Le moment était sérieux et palpitant. Osman bey exhortait la foule à cesser désormais massacre et destruction, refoulant les gens à coups de baïonnette, ou tirant au-dessus de leurs têtes pour les écarter.

Après les patrouilles et l'établissement des postes, une conférence de musulmans et de chrétiens fut tenue pour amener une réconciliation. J'y assistai. Chaque parti s'engagea à faire tout son possible pour maintenir dans l'ordre ses coreligionnaires. Il fut alors possible de sortir dans les rues. En dépit des incendies, la confiance renaît et l'on ne croit plus qu'il y ait de nouveaux massacres.

La tension a été terrible pour nous tous. La communauté arménienne est réduite à la misère. Le commerce est mort : toute espèce d'industrie est et sera forcément arrêtée. Des milliers de gens manquent de pain ; des centaines, d'abri ; tous, de vêtements. Il y a beaucoup de veuves et d'orphelins. Il faut des secours considérables.

Toute évaluation du nombre des tués ne peut être qu'approximative : six ou sept cents, dans la ville seulement. Les autres districts doivent avoir souffert comme dans une fournaise allumée sept fois. Un télégramme d'un Anglais, qui a réussi à atteindre Osmanich au milieu de la lutte, annonce au consul qu'il est en sécurité dans la ville mais qu'il ne reste pas un Arménien.

Nous n'avons qu'une faible idée jusqu'où le massacre a pu s'étendre dans la campagne, mais s'il a été aussi féroce qu'à Adana, il laissera la nation arménienne anéantie.

Ici, plusieurs Arméniens ont montré de l'énergie. Plusieurs étaient bien armés et ont fait bon usage de leurs armes ; sans leur résistance, la destruction des personnes et des biens aurait été totale. Les spectacles horribles dans les rues et les maisons en ruines, des cadavres mutilés dans des mares de sang, les boutiques pillées et incendiées, les corps à moitié calcinés parmi les cendres et les ruines, signalent encore les terribles événements par lesquels nous avons passé.

Mlle B. ajoute :

Ce qui est sûr, c'est que le gouverneur turc du vilayet d'Adana est un homme faible, qui n'a pas su faire face à la situation. Sans l'intervention du consul britannique, de MM. Ch. et L.-Ch. et sans le courage de M. T. et son activité infatigable, on ne saurait dire comment cela aurait fini. Dieu soit loué pour son aide par le moyen de ses serviteurs...

La ville semble être calme maintenant, terriblement calme, car les fabriques et le trafic d'une ville de 100,000 habitants font d'Adana en temps ordinaire une cité des plus animées. Tout est calme, mais je ne sais si la paix est rentrée dans les cœurs de cette malheureuse population arménienne qui a été traquée ces jours derniers comme par des bêtes fauves. Par quelles scènes nous avons passé. Et le soleil brille encore !...

Maintenant, nous vivons au jour le jour, faisant le plus pressant, et le plus pressant aujourd'hui semble de faire parvenir à tous les amis chrétiens le récit de ces journées qui ont fait tant de malheureux. La sympathie, les prières et les biens de ceux qui en ont nous sont nécessaires.

9. La terreur en Turquie, La Sentinelle, 6 août 1915.

La terreur en Turquie

**Vingt Arméniens pendus à Constantinople
Des milliers massacrés en Arménie**

Nous apprenons la douloureuse nouvelle que le gouvernement jeune-turc a exécuté publiquement vingt Arméniens innocents, du parti social-démocrate henchakiste, accusés d'avoir voulu fonder une Arménie indépendante.

En outre, il a arrêté un certain nombre de révolutionnaires appartenant à différents partis, ainsi que des notables et des intellectuels arméniens de Constantinople pour les exiler à Konia, le centre du turquisme, où il est à craindre qu'ils ne soient tous tués ou «suicidés» comme l'a été le malheureux Kavakli Moustafa.

Ce n'est pas tout. Les vieux persécuteurs des chrétiens, se sentant tout à fait libres et irresponsables sous l'égide de Guillaume II, ont recommencé les grands massacres de 1894-1896. Rien qu'en la région de Bitlis, après avoir massacré toute la population masculine, les Turcs ont réuni 9,000 femmes et enfants des villages environnants, les ont envoyés sur la rive du Tigre, les ont fusillés et jeté leurs cadavres dans le fleuve.

D'abominables persécutions ont eu lieu aussi en Cilicie contre la population arménienne. Plus de 40,000 Arméniens sont déjà morts. Toute la population de régions entières, après avoir été dépouillée de tous leurs biens, est envoyée, à pied, dans le désert où elle meurt de faim! Il est à craindre que les Arméniens de Moucké, de Diarbekir et d'autres villes ne soient également massacrés.

Mais l'heure des justes représailles a enfin sonné, et l'Arménie est sur la voie de sa libération.

Les Arméniens de Van et des environs, avec l'assistance et sous le contrôle de tous les partis révolutionnaires arméniens, ont déjà chassé leurs oppresseurs et, après cinq siècles de servitude dégradante, le drapeau arménien flotte sur la citadelle de l'Arménie.

Atrocités turques

Le correspondant spécial de l'agence Reuter au quartier général de la Méditerranée donne dans un télégramme du 24 octobre le récit d'un prisonnier de guerre arménien sur les atrocités commises par les Turcs. Cet Arménien, retournant après avoir été blessé chez lui, à Zilé, au nord-ouest de Sivas, assista au spectacle de l'évêque de Sivas, qu'on avait ferré ainsi qu'un cheval, et que les Turcs avaient ensuite envoyé en exil. Le vali avait déclaré que cet évêque étant patriarche des Arméniens il était impossible de permettre qu'il allât nu-pieds. Quand le témoin arriva à Zilé, les autorités étaient occupées à emprisonner 25 000 personnes : les hommes furent ensilés et emmenés en groupe dans la campagne, attachés ensemble et massacrés. Les femmes et les enfants furent exposés dans la plaine, livrés à la faim et au froid pendant plusieurs jours et plusieurs nuits jusqu'à ce qu'on les crût à point pour se convertir au mahométisme. Tous ayant refusé, les

mères furent passées au fil de la baïonnette sous les yeux de leurs enfants, et ces derniers furent ensuite vendus.

Le narrateur et son frère rejoignirent l'armée turque comme mahométans et furent envoyés à Angora. Partout sur leur chemin ils rencontrèrent des réservistes turcs qui massacraient les Arméniens. A Angora, les mêmes massacres qu'à Zilé se produisirent : les Turcs se jetèrent baïonnette haute sur un groupe de 800 Arméniens, et lorsque ceux-ci furent à terre sans défense, ils les mirent à mort avec des raffinements de cruauté.

La destruction d'un peuple¹

Cette fois nous approchons de la fin. Il sera encore question d'une nation arménienne ; car il subsiste des Arméniens, par centaines de milliers, en Russie, en Perse et dans une multitude de villes de l'Europe et du monde. En revanche il est peu probable qu'on parle à l'avenir de massacres en Turquie ; car tout ce qu'on pouvait atteindre, toutes les agglomérations qui conservaient les mœurs et cultivaient le sol des ancêtres, tout ce qui restait de l'ancien peuple simple, énergique, confiant, tout cela est détruit. Les survivants, des femmes, des jeunes filles, des enfants, sont en train de mourir de faim et de soif dans le désert ou commencent dans des maisons turques un douloureux esclavage.

Peut-être quelques esprits forts, ou soi-disant tels, en prendront-ils aisément leur parti : « Comment, on tue des Arméniens ; je croyais qu'il n'y en avait plus un seul ! » disent-ils depuis des années, toutes les fois qu'on leur parle des souffrances du peuple malheureux. Et ils rient ; ce qui est encore le meilleur moyen de ne pas s'attendrir. Peut-être certains diplomates, qui ne se sentent pas la conscience limpide, en auront-ils comme un soulagement. Charles IX ne s'écriait-il pas, la veille de la Saint-Barthélémy : « Par la mort Dieu, qu'on les tue tous, afin qu'il n'en demeure pas un qui me le puisse reprocher après ! »

Mais l'histoire sera sévère. Elle placera ce crime à côté des autres grands crimes du passé : le massacre des Albigeois par les bandes de Simon de Montfort ou la destruction des Morisques sur l'ordre de Sa Majesté catholique Philippe II. Elle estimera aussi que c'était une faute commise en un temps où les sciences sociales et économiques avaient acquis quelque valeur. Car ceux qui ne considèrent les Arméniens que comme d'éternelles victimes et ceux qui, étant allés une fois dans l'Orient turc, les voient tous sous la forme de commerçants retors ou de colporteurs obsédants commettent une erreur grossière. Il y avait bien autre chose que cela : il y avait une nation infiniment intéressante dont l'histoire était riche de gloire, qui avait combattu des peuples innombrables, ralenti, au prix de torrents de sang, la marche des invasions asiatiques et qui, si elle avait fini par céder sous le nombre, était toujours restée, au milieu de races moins avancées, un élément de travail et de civilisation. On la détruit...

Pays de plateaux, de hautes montagnes, coupées de gorges profondes où bouillonnaient les torrents qui deviendront le Tigre et l'Euphrate ; pays de rochers, de pâturages, chaud en été, glacé en hiver, où la terre ne donne son fruit que contre le travail persévérant de l'homme, telle est la région arménienne. Elle se confond avec les hauts vilayets d'Erzérout, de Bitlis, de Diarbékir, de Van... mais les Arméniens refluent bien au delà : ils s'étalent sur le littoral de la mer Noire, ils se prolongent vers le sud-ouest, garnissent les hautes vallées dans le bassin du Djihoun, atteignent la côte ensoleillée de Syrie et le golfe d'Alexandrette. Ils se retrouvent presque sur tous les points de la vaste Anatolie, laboureurs sur les champs, artisans et marchands dans les villes.

Nulle part ils ne dominent par le nombre. Ils côtoient les Turcs, les Lazes, les Kurdes... Mais au moins sont-ils chez eux : plusieurs siècles avant le commencement de l'ère chrétienne, ils étaient déjà là, groupés en un puissant Etat. Leur vieux roi Tigrane étendait sa domination du Caucase à la Palestine : il tenait tête aux légions de Rome.

Au commencement du IV^e siècle, sous l'influence de son roi Grégoire l'illuminateur, l'Arménie embrassa le christianisme. Ce fut pour elle le début d'une ère de brillante civilisation ; ce fut aussi l'origine d'une multitude de maux. Sentinelle avancée d'une religion de haute portée morale, elle devint l'adversaire irréductible de tous les peuples asiatiques que la soif de la conquête ou le fanatisme religieux jetait sur les contrées méditerranéennes : païens de la steppe touranienne, Perses adorateurs du feu, en attendant les Arabes sectateurs de Mahomet. Il lui aurait fallu, pour se maintenir, l'appui de l'Occident. Là, dans les villes célèbres, Bysance, Athènes ou Rome, ses jeunes gens s'en allaient chercher de l'instruction. Mais aucune aide politique ou militaire ne lui venait en retour : elle ne lui vint jamais.

Soumise aux Perses, puis aux khalifes arabes, l'Arménie eut un brillant relèvement dès avant la Xe siècle sous une dynastie nationale, les Bakradouni, qui ornèrent la ville d'Ani, leur capitale, de vastes palais et de magnifiques églises. Elle céda sous les coups de la horde immense des Seldjoukides. Une partie de la population s'enfuit vers l'ouest ; elle occupa les gorges du Taurus et la côte de Cilicie où subsista pendant plus de deux siècles le royaume de Petite Arménie. C'est là que furent accueillis les croisés de Frédéric Barberousse, tout heureux qu'ils étaient, à la descente des monts, d'entendre l'appel des cloches et de voir les croix des églises... Puis vinrent les Turcs ottomans qui, du Caucase au Taurus, couvrirent tout de leur flot.

La nation arménienne subit alors des maux innombrables. Les Turcs lui laissèrent ses mœurs et sa religion ; à part cela ils lui enlevèrent presque tout. Pressurée, maltraitée, exposée à toutes les violences des beys et des pachas, elle se vit privée de ses armes ; ses qualités militaires se perdirent ; elle se fondit dans l'immense troupeau des raïas.

Pourtant les Arméniens opposèrent à ce régime une vitalité que d'autres pourraient leur envier. Ils ne cessèrent de travailler. Malgré la foule des gens que l'invasion avait jetés parmi eux, il n'y avait, sur tout leur haut plateau, pas une maison qui n'eût été construite par eux, pas une étoffe indigène qu'ils n'eussent tissée, pas un fruit qui ne vînt de leurs jardins. Quelques-uns s'enrichissaient par le commerce. Très supérieurs à leurs vainqueurs comme instruction, activité et esprit d'entreprise, ils leur rendirent de signalés services. C'est eux qui ont introduit l'imprimerie dans l'empire ottoman. Ils l'ont empêché de sombrer dans le marasme au milieu de l'activité universelle. Avec la période moderne les rapports avec l'étranger s'étaient rétablis ; nombreux étaient les Arméniens qui se mettaient au niveau intellectuel de leur époque : ils recréaient une littérature nationale, ils se faisaient un nom dans les arts et dans les sciences. Cependant les gens du vieux peuple, autour des hameaux de montagne, continuaient de pousser la lente charrue et de cultiver les arbres des vergers.

Les revendications nationales ne péchaient pas par l'exagération. Malgré les différences religieuses, il n'est pas de peuple plus compact que le peuple arménien. Pourtant il a laissé s'accomplir les partages du XIX^e siècle entre Russie et Perse, entre Russie et Turquie, sans protestation aucune. Avec une patience toute orientale, il a remis la réalisation de ses désirs profonds à un avenir lointain, au temps heureux où le règne de la justice s'établira sur la terre. Dans le présent il ne voulait que le droit de vivre. Rien n'est modeste comme les demandes que le patriarche Nersès apportait au congrès de Berlin. Et quand, par un article dûment protocolé, l'Europe eut assuré sa protection à la nation longtemps opprimée, les Arméniens crurent qu'une ère de bien-être allait s'ouvrir pour eux.

(1) Le comité lausannois de secours aux Arméniens préparant pour le 20 janvier une assemblée publique, nous avons demandé à notre collaborateur, M. Ed. Rosaler, de présenter la question au point de vue historique.

(Red.)

11. La destruction d'un peuple, Gazette de Lausanne, 16 janvier 1916 (deuxième partie).

Ce qu'ils réclamaient, c'était d'être délivrés une fois pour toutes des exactions des Kurdes qui pillaient leurs récoltes, volaient leurs bestiaux et enlevaient leurs filles ; c'était d'obtenir des droits qui les mettraient au-dessus du bon plaisir des fonctionnaires petits et grands. Ils voulaient pouvoir construire un aqueduc, ouvrir une école ou assainir une rue sans être obligés de multiplier les prières et de distribuer à une légion de tyranneaux avides des *bakhchichs* proportionnés à leur taille. Ils voulaient être libres d'agir, de s'instruire, de recueillir les fruits de leur terre ou les gains de leur commerce. Moyennant cela, le régime turc leur paraissait très acceptable. Jamais, jusqu'à la veille des grands massacres ordonnés par Abdul-Hamid, je n'ai entendu un Arménien souhaiter du mal à l'empire ottoman. Sans doute, avec un peu plus de liberté, ils pouvaient espérer devenir l'élément dominant dans l'édifice vermoulu. Mais les autres, si le cœur leur en disait, n'avaient-ils pas la possibilité de grandir aussi et comment refuser à une nation indo-européenne, qu'un accident de l'histoire a livrée à un peuple inférieur, les droits élémentaires qu'on réclame pour des tribus lointaines ?

...

Ce furent les massacres qui leur répondirent. Les Turcs, durs au temps de la puissance, devenaient féroces dans la retraite. Ils comprenaient l'erreur qu'ils avaient commise en laissant aux peuples conquis leurs coutumes et leur religion ; bien tard, trop tard, ils aspiraient à la réparer en étouffant ceux qu'ils dominaient encore et en leur tirant du sang.

Tel fut le plan que tenta d'exécuter le sultan Abdul-Hamid. Il tua, dit-on, deux cent mille de ses sujets ; l'Europe, qui aurait pu l'arrêter d'un geste, le regardant faire avec indifférence ou sympathie. S'il n'alla pas jusqu'au bout, c'est que les aventures ne lui plaisaient guère : il manquait d'estomac. Et, à la fin, de l'un ou l'autre des gros stationnaires embossés sur le Bosphore, un coup de canon aurait pu partir qui l'aurait rendu malade de frayeur.

Les Jeunes-Turcs ont repris la tâche dans des circonstances meilleures. Après le massacre de 1909 dans le vilayet d'Adana qui a été comme une répétition générale et un acte de déférence des nouveaux maîtres pour leurs sujets musulmans, ils ont profité des divisions de l'Europe et de la guerre universelle pour exécuter le projet. Cette fois ils ont réussi.

Entre temps une grande espérance avait traversé la région arménienne. A l'annonce du programme de réformes qui devait transformer l'empire ottoman, on avait dansé dans les villages autour des feux de joie et des arbres de liberté. Quand bien même les désillusions étaient venues, on s'était accroché ferme à l'espoir. On savait que tout un plan de réorganisation administrative s'élaborait sous les auspices de l'Europe. Mieux que cela, les grandes puissances rivales, la Russie et l'Allemagne, s'intéressaient à la nation, elles lui faisaient des avances ; elles se rendaient compte sur le tard de l'avantage qu'il y aurait pour elles à mettre dans leur jeu ces gens actifs et débrouillards. Un peu de sécurité avait d'ailleurs reparu. En 1912, un Arménien me déclarait que la situation des vilayets où habitaient ses compatriotes était incomparablement meilleure que quelques années auparavant.

Tandis qu'on s'occupait de ces choses, l'exécution se préparait. De complot il n'y en a pas eu. Sans doute un comité révolutionnaire mûrissait de vastes projets dans la parfaite sécurité de Paris ou de Genève. Mais il restait sans action sur les masses : la faiblesse de la résistance, qui n'a déclenché que sur deux points, prouve que la nation était à peu près aussi désarmée qu'il y a vingt ans. D'ailleurs si quelques hommes furent atteints, ce que je ne sais pas, il n'y avait pas là de motif pour massacrer les femmes et les petits enfants.

Le plan s'est exécuté de façon systématique. On a fait disparaître les notables, les intellectuels, tous ceux qui auraient pu faire entendre leur voix ; on a enlevé les hommes forts, soi-disant pour le service militaire, en réalité pour la corvée sur les routes et l'extermination par petits paquets. Puis, quand il n'y a plus eu qu'un troupeau de vieillards, de femmes et d'enfants, la déportation a eu lieu : de longues colonnes se sont acheminées sous le fouet des *zaptiés* à cheval... Quelques-unes n'ont pas été loin : au premier endroit solitaire s'est perpétré le massacre ; des irréguliers, des Kurdes, quelques paysans ou artisans turcs ont fonctionné comme bourreaux. D'autres ont cheminé pendant des semaines et des mois jusqu'au désert où on en a jeté les débris. Cependant des prélèvements désirables ont eu lieu. Sur le marché de Constantinople on vendait pour quelques francs des jeunes filles et des garçonnets bien constitués ; sur place ils étaient à qui voulait les prendre. Tout cela s'est accompli durant le printemps et l'été de l'année qui vient de finir. On attribue à Gengis-Khan et à Timour de prodigieux massacres : ils n'ont su procéder, ni si vite, ni si bien.

Pendant ce temps, les Jeunes-Turcs de Constantinople se félicitent d'avoir pu accomplir enfin la grande œuvre nationale ; le kaiser allemand, qui d'un mot aurait pu paralyser le zèle de ses fidèles amis, invoque plus que jamais le Dieu qui conduit ses pas et le président Wilson, après avoir jeté un coup d'œil distrait sur les rapports de ses consuls et de ses missionnaires, revient aux joies de sa lune de miel et se réjouit dans son cœur de sauvegarder si bravement la sainte cause de la paix... N'est-ce donc qu'une légende de plus que les spectres des victimes reviennent troubler les coupables et font passer parfois dans leurs songes comme une brume de sang ?

Ed. ROSSIER.

Le secours aux Arméniens

On se souvient que plus de 300,000 Arméniens ont, au moment de la retraite de l'armée russe en juillet 1915, abandonné la ville de Van, toutes les autres villes ainsi que les villages de cette région, pour se réfugier en territoire russe. Cet exode fut effroyable. Des milliers d'Arméniens périrent dans cette retraite ou dans l'hiver qui suivit.

Le Comité genevois de 1915, de secours aux Arméniens, a eu la bonne fortune de pouvoir se faire représenter au Caucase par M. le Dr Macallum, qui, envoyé dans cette région par le Comité américain de secours, a bien voulu accepter également d'y représenter nos Comités suisses.

Le Dr Macallum a vécu pendant plus de 30 ans en Turquie d'Europe, y a acquis une tragique expérience pendant les massacres de 1896 et ceux de 1907, parle l'arménien et le turc.

Notre Comité genevois avait déjà envoyé à Tiflis, au Comité national arménien, une somme de 10,000 fr. pour venir en aide aux orphelins, et il en avait eu l'accusé de réception. Il a remis une nouvelle somme de 10,000 fr. au Dr Macallum, dont il a reçu, le 29 février, la dépêche suivante :

« On a beaucoup fait pour les réfugiés, mais leur condition est encore extrêmement pitoyable. Nous distribuons vêtements, literie, savon, sucre, thé, pétrole, bois à 20,000 personnes, mais il y en a encore 180,000 dont les besoins sont tout aussi grands. Nos fonds ne nous permettent pas de faire davantage, quoique nous soyons maintenant à même de distribuer sagement et rapidement tous fonds soit pour secours généraux, soit pour objets particuliers. »

Le 7 avril, nous avons reçu une nouvelle dépêche :

« Vos 10,000 fr ont été dépensés pour orphelins. Le gouvernement insiste pour qu'on donne immédiatement du bétail et des provisions de semences qui permettraient de cultiver et assureraient des ressources aux milliers qui regagnent leurs foyers. »

Les plus grandes misères se trouvent dans la région où les Arméniens de toute l'Asie Mineure ont été déportés. Ces immenses cortèges de femmes, d'enfants, de vieillards, partis de toutes les villes des bords de la mer Noire de l'intérieur du pays, des plaines de Cilicie, ont marché pendant des semaines et des mois, semant la route de cadavres, laissant aux mains des Turcs et des Kurdes une quantité de femmes, de jeunes filles et d'enfants.

Des renseignements absolument certains nous ont informés qu'au 1^{er} janvier il y avait 495,000 de ces malheureux dans la région qui s'étend à l'est et au sud d'Alep, Syrie du Nord, Damas, Mésopotamie, Mossoul, Bagdad. C'est pour ces malheureux que des secours sont tout particulièrement nécessaires, car la maladie, la faim, la misère, la douleur, font chaque jour des victimes par centaines.

Et voici ce qu'une demoiselle suisse, au service de la mission allemande, femme courageuse et énergique écrit d'Alep, le 2 février :

« Que nos amis en Suisse ne se lassent pas d'agir pour les Arméniens déportés. Si dans un temps restreint, il n'y a pas de changement, ils seront anéantis en peu de mois ; c'est par milliers qu'ils succombent à la faim, aux épidémies, aux intempéries. La situation de ceux qui sont à Hama, à Homs, dans les environs de Damas est comparativement moins mauvaise ; on leur permet de s'établir quelque part et de s'y créer des moyens de subsistance, mais à l'est d'Alep dans la région de l'Euphrate, on les chasse de lieux en lieux, on les pille on les maltraite. Beaucoup de ceux que nous connaissons sont morts. »

Le comité fait un pressant appel à notre population et lui renouvelle l'assurance que, malgré les difficultés que présente l'envoi des secours, les dons qui lui sont remis sont bien employés au soulagement de ces insondables misères.

Comité genevois de secours aux Arméniens.

L'Arménie sans Arméniens

La question arménienne aurait dû être résolue depuis longtemps si les grandes puissances actuellement en guerre, l'avaient voulu.

Aussitôt qu'un Etat ou un groupe d'Etats, après un massacre, présentait un projet à la Sublime Porte concernant la régularisation de la question arménienne un autre Etat intervenait immédiatement et la Turquie, encouragée par ce dernier, qui ne supportait pas l'idée que l'Arménie fut sous l'influence des autres, ne voulait rien entendre du projet, ou, si elle l'acceptait en principe, ne l'appliquait jamais.

Même dans l'Etat moderne-démocratique, la situation d'une nation soumise est loin, d'être satisfaisante; on peut s'imaginer ce qu'elle est en Turquie où le mot gérer signifie ni plus ni moins que massacrer.

Les Etats en question « défenseurs des petites nations » se disputaient l'influence dans cette infortunée province et la Turquie « gérait » toujours.

La description des horreurs du massacre de 1895 où 100,000 Arméniens périrent et dont on disait que l'histoire n'avait jamais enregistré rien de pareil, n'est rien en comparaison de celle d'aujourd'hui. Je ne vous conseille pas, cher lecteur, de vous informer sur les détails horribles. Imaginez les plus atroces cruautés qu'il soit possible de représenter. Vous n'arriverez jamais, malgré l'horreur des champs de bataille, à vous représenter les horribles formes de torture dont se sont servis les Kurdes et les Turcs, plus féroces que les bêtes les plus féroces. Et tout cela d'après un plan prémédité... La Turquie ordonnait et le gouvernement allemand fermait les yeux. Les enfants, au lieu du secours qu'ils imploraient recevaient des balles. Seront-ils jamais vengés ces pauvres petits êtres qu'on a découpés vivants et dont on a arraché les membres?...

Dans cet épouvantable massacre, les grandes puissances ont tous les torts. Elles n'ont rien fait que de se disputer et de se marchander l'influence en Turquie au bénéfice... des affaires.

Une fois les Arméniens massacrés ou chassés par la Turquie de leur pays, l'Arménie est restée sans Arméniens. C'est ce que La Porte désirait depuis longtemps. Ce « bon travail », la Turquie l'a accompli à la veille de l'arrivée de l'armée russe qui occupe maintenant ce pays déserté par les habitants. La Turquie a rendu, sans le vouloir, un grand service à la Russie. Il y a longtemps que le prince Lebanoff avait déclaré que la Russie désirait l'Arménie, mais sans Arméniens. C'est arrivé...

Comme preuve que la Russie veut garder cette province sans ce malheureux peuple, éternel martyr, c'est qu'elle amène de Russie des colons russes pour peupler les vides. Et quand les Arméniens, délivrés à la fin de la Turquie rentrent d'exil dans leur pays pour s'y réinstaller, on leur demande les preuves que l'immeuble dans lequel ils s'installent leur appartient. Le but de ce procédé n'est pas difficile à deviner. Les malheureux ne peuvent rien apporter qui puisse justifier leurs droits et on les rejette.

Se souvient-il le gouvernement russe d'un article du projet de réformes administratives dans les provinces arméniennes élaboré par les ambassadeurs de France, de Russie et d'Angleterre, à Constantinople, en 1895?

Nous en ce qu'il dit cet article:

« Chapitre XI. — Question des titres et propriétés. — Art. 26. — Des commissions spéciales composées d'un président et de quatre membres, deux musulmans et deux chrétiens, seront chargées de reviser les titres et droits de propriété et de redresser les irrégularités qu'elles pourront constater. Une commission spéciale élaborera le mode de recensement le plus propre à garantir dans l'avenir les droits de propriété. »

Comme on le sait, ce projet n'a jamais été appliqué, et cet article à plus forte raison. Sait-il cela ou non le gouvernement? Et, si oui, cet article prouve-t-il ou non que dans ce domaine, depuis longtemps il y avait beaucoup à désirer?

Et le bon « Journal de Genève » croit encore que le gouvernement despotique et oligarchique russe combat vraiment pour les intérêts des petits peuples. Est-ce naïveté ou hypocrisie?

ASSATYANY.

APPEL en faveur des Arméniens en détresse

On nous prie de publier l'appel suivant, reproduit des *Nouvelles de l'Arménie*, feuille périodique pour les amis des Arméniens en Suisse et organe de l'Œuvre suisse de secours aux Arméniens 1915 et de la Société des Amis d'Urfa, à Bâle, No 8, juillet 1918:

Lorsqu'on apprit les cruelles persécutions auxquelles étaient exposés les Arméniens en Turquie, la Suisse, pour atténuer l'indicible misère, recueillit des sommes considérables, qui purent être envoyées en Turquie par des voies sûres et presque toutes distribuées aux nécessiteux par des Suisses établis dans le pays. Naturellement, c'est au début, sous l'impression fraîche encore des terribles souffrances du peuple arménien, que les dons ont afflué avec le plus d'abondance. Maintenant, ils sont devenus plus rares, ce qui peut sans doute s'expliquer en partie par les difficultés croissantes de notre propre pays, en partie encore par la multiplicité des appels de secours. D'autre part, c'est aussi l'ignorance relative des circonstances dans lesquelles vivent les Arméniens survivants, qui peut causer le fléchissement de l'intérêt qu'on porte à ces malheureux. C'est pourquoi nous estimons de notre devoir d'exposer de nouveau la situation et de faire un appel ému et pressant à la sympathie pour le malheureux peuple opprimé.

Les ressources qu'il nous faut ne sont pas moindres qu'au début; elles croissent au contraire constamment avec la misère croissante. En plus d'un lieu, il y a encore de nombreux Arméniens, notamment des veuves et des orphelins, que la rareté et le renchérissement des vivres exposent aux plus dures privations, à la famine même. Ces malheureux, nous pouvons les atteindre de notre aide. Mais jusqu'ici, tous les secours envoyés d'Amérique, d'Allemagne, de Suisse et d'autres pays neutres, ont été insuffisants à parer aux besoins, même les plus urgents. C'est pourquoi nous vous prions instamment de nous faire de nouveau parvenir des dons plus abondants, afin que nous puissions répondre aux appels qui nous arrivent constamment. Nous espérons que, malgré les difficultés de notre propre existence et malgré tous les sacrifices que la guerre a imposés et imposera à la Suisse, les Arméniens si rudement frappés par les conséquences de la guerre ne seront pas oubliés.

Les dons sont reçus avec gratitude par tous les comités cantonaux, de même que par:

M. C. ZAHN-SARASIN, caissier central de l'Œuvre suisse de secours aux Arméniens, Albangraben 5, Bâle (Compte de chèques postaux V 2636), et par

M. R. GISLER, Bureau suisse de secours aux Arméniens, Jurastrasse 57, Bâle (Compte de chèques postaux V 3221).

Pour l'Œuvre suisse de secours
aux Arméniens 1915,

Le Comité directeur :

Dr W. VISCHER, Dr A. CERI, C. ZAHN-SARASIN, Dr Andreas VISCHER, Bâle; Léopold FAVRE, Genève; H. Du BOIS, pasteur, Neuchâtel; Leo von WYSS, pasteur, Thônwil.

L'Arménie abandonnée

Une dépêche de Washington nous apprend que la commission des affaires étrangères a décidé par 11 voix contre 4 de ne pas donner suite à la proposition du président Wilson tendant à ce que les Etats-Unis soient chargés d'un mandat sur l'Arménie.

Les onze rejetants viennent de prendre une responsabilité qui sera plus lourde encore si le Sénat adopte leur point de vue. Ils ne paraissent pas s'être rendu compte d'une manière exacte de la tâche difficile, certes, mais admirable qui serait dévolue aux Etats-Unis s'ils acceptaient de conduire les premiers pas de la République arménienne. Ils n'ont pas compris qu'au milieu des compétitions les plus diverses, les Etats-Unis pouvaient intervenir avec une indiscutable autorité et proclamer, comme ils surent le faire lors de leur entrée dans la guerre, que leur politique a une base d'humanité dont ils ne se départiront jamais.

Les onze rejetants ont certainement voté selon leur conscience : le principe d'une Amérique n'agissant pas en dehors de ses frontières, d'une Amérique qui doit elle-même se consacrer à un travail sinon de restauration du moins de réparation à l'intérieur a dû les retenir. Ils firent pencher la balance selon ce qu'ils jugèrent être de l'intérêt national, méconnaissant celui d'un peuple qui se meurt.

Le conseil de San Remo a proclamé récemment l'indépendance de l'Arménie. Il semble, hélas, que cette reconnaissance soit semblable à ces citations décernées à des cadavres : elles perpétuent le souvenir d'un grand effort, d'un héroïsme sublime, mais elles ne sont que des fleurs jetées sur une tombe. A peine née, la République arménienne se débat dans les affres de l'agonie. La double mâchoire des bolchevistes et des nationalistes turcs aux ordres de Mustapha Kemal déchire son territoire. Un grand crime s'accomplit. L'Europe reste muette. L'Amérique recule...

Les Arméniens, eux, se défendent avec vaillance, mais, de plus en plus, les canons et les munitions leur font défaut ; leur nombre diminue tandis que celui de leurs adversaires augmente. Ceux-ci ne se contentent pas d'occuper des postes stratégiques intéressants : ils ont réussi à pénétrer dans les fortins de la diplomatie et ils y dressent leurs batteries. Quelques Arméniens ont pu prêter le flanc à la critique : leurs ennemis en profitèrent immédiatement pour dénoncer des « crimes atroces » et pour stigmatiser à la face du monde « l'impérialisme arménien » !

Au dire de ces détracteurs, l'Arménie aurait tenté d'extorquer d'importantes concessions à la Géorgie et ses troupes auraient pénétré sans droit sur le territoire de l'Azerbeïdjan, avec lequel, pourtant, elle avait signé un accord.

Ce sont là des faits à tirer au clair, car il serait inadmissible que l'Arménie se fit elle-même oppresseur. Pour le moment, ses ennemis peuvent se rassurer : elle n'opprime pas ; elle subit. Libérée, sur le papier, du joug ottoman, elle est, en fait, saisie à la gorge par ceux qui ont juré de déraciner la Croix en Asie Mineure. Ses appels désespérés retentissent : ils trouvent un écho dans les cœurs, mais les chancelleries n'y répondent que par des notes — témoignages inutiles de sympathie.

Ce n'est pas que les amis des Arméniens, disons plutôt les fervents adeptes d'une politique internationale de justice et de droit ne se soient courageusement mis en campagne. Les Suisses, en particulier, qui, dès longtemps, ont pressenti l'importance du drame qui se jouait aux confins du Caucase, multiplièrent leurs démarches. On en trouvera le résumé dans une brochure, *Suisse et Arménie, 1919-1920*, que leur comité central donne à l'impression. Il faut louer ces hommes distingués de n'avoir négligé aucune possibilité d'atteindre les plus hautes personnalités des puissances qui, seules, pourraient intervenir avec quelque efficacité. Depuis leurs visites, cependant, depuis le dépôt de leurs mémoires, la situation s'est aggravée. Aux dernières nouvelles, plus de deux mille orphelins voyaient leur vie menacée par les bandes descendues dans la plaine. Pour hâter la fuite de ces enfants, des navires ont été demandés d'urgence aux gouvernements britannique et français. Seront-ils arrivés à temps ?

La mission suisse — mission humanitaire entre toutes — ne se décourage pas. Ses médecins et ses instituteurs dressent, malgré les circonstances les plus tragiques, le rempart

de leur dévouement contre la cruauté. Ils se soucient peu que Lénine et Moustapha Kemal, contractant une sinistre alliance, les menacent eux-mêmes ; ils travaillent pour maintenir les droits de l'humanité, en attendant que celle-ci se lève pour proclamer sa volonté.

L'hôpital suisse d'Ourfa, où la garnison française a été anéantie, a reçu des bombes, mais son œuvre est encore debout. Tout est compromis ; rien ne serait perdu si les nations intéressées à rétablir la paix en Orient groupaient leurs efforts pour une action commune, qui aurait non seulement pour but de consacrer la décision prise à San Remo, mais d'éviter que le bolchévisme et le fanatisme ottoman perpétrent de nouveaux crimes.

La voix de l'Arménie, ses lamentations prophétiques, troublent depuis longtemps les esprits. Francis de Pressensé, dans les beaux jours de son éloquence persuasive, avait remué les consciences. Leur flamme ne s'est pas éteinte, mais elle n'a pas réussi à détruire les charniers. Ceux-ci empoisonnent le monde de leurs miasmes. La mort triomphe où la vie devrait rayonner. La liberté est étranglée à l'heure précise où le peuple martyr salue son avènement. Et les nations chrétiennes qui ont établi leurs positions dans certaines régions de l'Asie Mineure risquent fort de les voir compromises par ceux qui, après avoir rasé l'Arménie, pousseront leurs flots dévastateurs sur des territoires promis à la civilisation.

Ed. Ch.

Pour la République arménienne

Il s'est constitué hier, à Genève, une Association internationale dont les travaux, s'ils sont poursuivis avec méthode, peuvent avoir des résultats considérables. Après de longues discussions, la conférence philarménienne, qui groupait des représentants de plusieurs pays, a décidé la fondation d'une Ligue internationale philarménienne. Cette ligue aura pour organe un conseil international de 60 membres et un comité exécutif de quinze à vingt membres se recrutant par cooptation.

Pour comprendre l'importance de la nouvelle création et le rôle qu'elle est appelée à jouer, il est bon de se rappeler la situation faite à l'Arménie par le traité de Sévres. La République arménienne est reconnue, encore que la délimitation de ses frontières dépende de la sentence arbitrale, impatientement attendue, du président Wilson. Mais la reconnaissance la plus solennelle d'un Etat n'implique pas par elle-même que cet Etat puisse vivre, se développer, prospérer et trouver les garanties les plus formelles de son indépendance. Il faut que le jeu de sa constitution puisse s'appuyer sur des circonstances politiques et économiques favorables. Il faut que ses plaies, s'il en eut, soient bandées, et que la sécurité règne sur son territoire.

Les Arméniens ne se font, à cet égard, aucune illusion, aussi vit-on sa délégation à la conférence de la paix insister pour qu'une puissance acceptât la tâche honorable, mais délicate, de patroner les débuts de la jeune république dans l'exercice de la liberté. La question du mandat de l'Arménie a donc préoccupé la conférence et si, aujourd'hui, il n'y paraît guère, il reste que de nombreuses conversations enrent lieu.

Le président Wilson, ce n'est un secret pour personne, eût souhaité que son pays se chargeât d'une protection qui eût inspiré confiance à tous les peuples: le Sénat américain avait une opinion différente et nous avons trop souvent évoqué ici sa conception actuelle en matière d'intérêts internationaux pour citer ses raisons. La France, l'Angleterre et l'Italie, dont la pitié va tout entière à l'Arménie, ont chez elle trop de souffrances à calmer ou trop de difficultés à surmonter pour se consacrer d'une manière efficace au relèvement d'un autre peuple. Les puissances secondaires n'ont pas la capacité financière suffisante.

Il fallait donc chercher une formule, et certains Arméniens, d'entre les plus notoires, pensèrent la donner en proposant qu'une puissance secondaire reçût un mandat de la Société des nations, et que les fonds pour accomplir son œuvre lui fussent fournis par les Etats-Unis; ceux-ci, en effet, s'ils ne désiraient pas se lancer dans une entreprise politique, ont laissé entendre que leur concours financier ne ferait pas défaut. Déjà le secrétaire de leur comité philanthropique de secours à l'Arménie put recueillir la somme considérable de 60 millions de dollars, versés à titre de dons par les citoyens de la grande république d'outre-mer.

La question du mandat est du ressort de la Société des nations, qui dira si elle entend aider l'Arménie ou, au contraire, se désintéresser de son avenir. Il y a là, on le voit, à côté du point de vue purement humanitaire, un certain nombre de sujets de discussion d'ordre politique et juridique qui ne permettent pas de prendre de décisions hâtives.

Le retard apporté à la solution du problème est néanmoins fort regrettable. Les hommes dévoués qui, dès longtemps, entourent l'Arménie de leur sympathie agissante, ont jugé qu'il fallait parer à des inconvénients majeurs. Ils se sont déclarés prêts à se grouper en une association d'ordre essentiellement moral, qui offrirait à l'Arménie, selon les termes mêmes de ses statuts, « une collaboration fidèle et désintéressée dans son travail de reconstitution. »

Cet appui sera d'une incontestable valeur, étant donnée l'importance des groupements philarméniens qui, désormais étroitement unis, seront capables de la prêter. Jusqu'ici, leurs efforts individuels avaient tenté de remédier à bien des maux et en avaient soulagé plusieurs. En Suisse, l'initiative enthousiaste et généreuse de M. Léopold Favre avait immédiatement rencontré de l'écho.

Il faut pourtant l'avouer, l'Arménie, que Boghos Nubar pacha défendait avec un

rare talent auprès des puissances, ne trouvait pas dans les chancelleries les aides immédiates qu'appelaient sa terre ensanglantée, ses foyers souillés, ses villages détruits. Et les hésitations contribuèrent à l'accumulation de ses ruines.

Il ne faut pas que, de nouveau, puissent couler tant de larmes. Il ne faut pas que, de nouveau, tant de dangers rôdent autour du sol libéré. Il faut que le peuple hors des chaînes ne vive pas dans l'appréhension de les voir de nouveau peser sur ses reins. Le colonel Haskell, qui fut le haut-commissaire des puissances en Arménie, le disait hier, au retour de sa mission: si, grâce à des dons généreux, on ne meurt plus de faim en Arménie, il est urgent de lui fournir les moyens d'écarter toute menace. Il y va de la paix en Orient. Il y va de la paix du monde.

La Ligue internationale a devant elle une tâche immense. Ce ne sera pas pour la rebuter. « Indépendante de tout gouvernement, elle n'a aucun caractère confessionnel. » L'article 3 de ses statuts porte encore qu'elle ne recherche pour elle-même « aucun avantage d'ordre financier, industriel ou commercial. Elle n'a qu'un seul but: le bien du peuple arménien, qu'un seul mobile: le devoir de la solidarité. » Et comme pour souligner le caractère de son œuvre, elle a placé à sa tête M. le professeur Edouard Naville, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge.

Il est certain, d'ailleurs, qu'indépendante de tout gouvernement, la Ligue aura à traiter avec bien des Etats. Mais son devoir dans la politique ne pourra résulter que d'une demande formelle de la Société des nations, dans le cas où celle-ci tarderait encore à désigner une puissance en qualité de mandataire.

Nous pensons qu'elle va immédiatement aborder les problèmes qui lui ont été désignés à la conférence de Genève. Elle consacrera son activité à une double entreprise: la garantie du droit de l'homme à la vie, la garantie d'un pays à l'indépendance. Comment ne l'entourerions-nous pas de nos vœux? Son esprit est fidèle à celui des peuples: il a les ailes de l'idéal et le besoin de la réalisation. En soutenant les premiers pas de la République arménienne, en unissant, sur toute la surface du globe, les efforts de tant d'amis du peuple martyr, elle fera autant que les diplomates avec leurs notes et convaincra ceux-ci que la solidarité du monde moderne envers les nations douloureuses monte comme un flot irrésistible dont ils ne peuvent plus méconnaître la puissance.

Ed. Ch.

EN ARMÉNIE

Le crime des puissances

Parmi tant d'événements révoltants, il n'y en a peut-être aucun de plus répugnant que la manière dont les grandes puissances ont traité l'Arménie depuis qu'elles ont reconnu son indépendance sur le papier. On a créé une petite république arménienne au Caucase, mais on a tout fait pour la laisser écraser et pour faciliter en outre les massacres de populations arméniennes en Cilicie et ailleurs.

C'est avec des armes et des munitions provenant d'un des pays de l'Entente que les nationalistes turcs, enrôlés dans les bandes de Mustapha Kemal, envahissent aujourd'hui la petite république et font le vide sous leurs pas. Kars est tombée et le seul chemin de fer par lequel on pouvait envoyer des secours à ce malheureux peuple vient d'être coupé. Jusqu'ici, c'est la charité privée et surtout l'œuvre admirable des missions philanthropiques américaines qui a sauvé de la faim ce qui restait de ces populations décimées. Aujourd'hui, les dépôts d'approvisionnement sont à la merci des meurtriers. Les orphelinats doivent se fermer. La famine générale et de nouveaux massacres menacent les derniers lambeaux du peuple arménien.

Les délégués des sociétés philanthropiques d'Europe et d'Amérique se sont réunis d'urgence à Genève et ont adressé un déchirant appel aux puissances de ce monde. Hélas celles-ci ne songent qu'à leurs intérêts et il y a longtemps que les journaux qui les servent ont fait le silence sur les malheurs de l'Arménie depuis que les responsabilités et les complicités ont passé des mains allemandes dans celles des Alliés.

L'Italie n'a pas honte de vendre des armes et des munitions aux massacreurs kémalistes. La France a désarmé les Arméniens de Cilicie et laissé leurs armes aux Turcs qui les exterminent. Elle a même imposé des droits de douane exorbitants aux œuvres de secours américaines qui envoyaient du blé pour les femmes et les enfants. L'Amérique officielle et sa majorité républicaine ont renié les promesses du président Wilson et refusé de protéger efficacement une nation qui comptait sur les Etats-Unis. L'Angleterre s'est lavé les mains comme Ponce Pilate, en attendant qu'il n'y ait plus d'Arméniens, pour pouvoir aller exploiter là-bas les mines et les richesses d'un pays dont les habitants, actifs et intelligents, génaient les convoitises capitalistes.

Le monde ouvrier n'est hélas pas exempt non plus de responsabilité dans cet abandon scandaleux. En effet, le gouvernement des Soviets russes est devenu l'allié des nationalistes turcs et ses troupes vont opérer leur jonction avec les bandes kémalistes sur le corps ensanglanté de l'Arménie martyre. Les masses ouvrières occidentales, qui sont intervenues avec tant de courage et de raison pour défendre la révolution russe contre les interventions étrangères, devraient adresser à Moscou une protestation indignée contre une complicité pareille. Quelles que soient les difficultés dans lesquelles le gouvernement des Soviets doit se débattre aujourd'hui par suite de la stupide politique des interventions militaires à la Wrangel ou à la Denikine, les masses ouvrières d'Europe ne peuvent pas sanctionner par leur approbation, ni même par leur silence, l'alliance honteuse d'une république socialiste avec les massacreurs de l'Arménie. Cette diplomatie-là est bonne pour les vieilles puissances du monde condamné. Descendre à leur niveau souillerait la conscience ouvrière d'une tache ineffaçable. Il faut avoir le courage de le dire.

Edm. P.

A la Conférence d'Orient

Le glas de l'Arménie

Il n'y a plus guère que la presse socialiste qui puisse faire entendre la voix — déjà démodée — du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, car les journaux de droite sont tous plus ou moins inféodés à la diplomatie d'une grande puissance orientale et la presse communiste à celle de la Russie, la grande puissance orientale du jour.

Ainsi, le lourd cercueil de l'oubli va se refermer sur le corps décharné de l'Arménie, qui aura vu briller en vain cette dernière lueur vacillante d'espoir qu'avait allumée la conférence de Lausanne. Elle a fait l'objet d'un brillant dialogue entre lord Curzon et Ismet Pacha, puis le couvercle est retombé. Tous deux ont dit des choses frappantes.

L'Anglais, remué par tant de souvenirs tragiques et par les échos de tous les vibrants appels qui firent trembler les vitres des cathédrales chrétiennes, a évoqué devant le Turc le fantôme sanglant de cette nation massacrée, poursuivie, réduite à quelques cent mille orphelins grelottants, que hantera toute leur vie la vision terrible de leur jeunesse cruelle. Le Turc, froissé par ce rappel et quittant son indolente courtoisie, a dénoncé l'hypocrisie des puissances, qui ont si souvent exploité les prétextes humanitaires pour intervenir dans les affaires des autres et s'en tirer en faisant de bonnes affaires. Ce qui lui tenait le plus à cœur, c'était le sentiment d'indépendance et de souveraineté nationale turque. « Vous avez fait le malheur des Arméniens par vos interventions », s'est-il écrié.

Hélas, les deux discours contenaient des vérités profondes. Combien de fois les puissances n'ont-elles pas usé de l'Arménie pour l'abandonner lâchement après avoir excité ses bourreaux par des flots d'éloquence ? Mais les bourreaux n'en sont pas excusés pour autant. Le peuple arménien avait le droit, lui aussi, d'aspirer à son indépendance, tout comme les autres. Vouloir le forcer à être « un loyal sujet turc » au lieu de lui laisser un coin de terre libre pour y développer sa culture propre, c'est agir comme la Prusse et la Russie impériales envers la Pologne.

On nous a dit que les peuples s'étaient battus pour abattre ces régimes de force. Quelle naïveté ! Les républiques d'aujourd'hui sont aussi chauvines que les empires d'hier. Elles se donnent mutuellement des leçons d'intolérance. Il fallait lire les commentaires écoeurants de la grande presse après le dialogue Curzon-Ismet. « Que signifiaient donc ces accents indignés d'un froid diplomate au beau milieu de la conférence ? On aurait compris s'il s'agissait du pétrole de Mossoul, mais pour l'Arménie, je vous demande un peu ! C'était pour faire plaisir aux puritains anglo-saxons. Fi donc ! »

Voilà ce que trouvait à dire — unanime — une presse qui glorifia la mort d'un million et demi de Français pour la libération du Nord et de l'Alsace-Lorraine. Ainsi donc, il y a deux droits, deux justices, deux poids, deux mesures, suivant les conditions du baromètre diplomatique. Hier, on n'envoyait pas assez de soldats en Orient pour châtier les « massacreurs d'Arméniens » et assurer l'indépendance « aux peuples chrétiens opprimés ». Aujourd'hui, c'est un crime d'y faire allusion. C'est à vous donner le mal de mer.

Ainsi donc, l'Arménie mourra encore une fois. La Turquie entrera dans la Société des Nations. Elle acceptera la clause de protection des minorités. Il ne s'agissait pas de cela, mais c'était pour les diplomates un excellent moyen d'en sortir. On est en train de s'entendre sur le régime des Détroits et la paix sera signée en janvier si rien ne vient troubler encore la situation.

Une paix est toujours un bonheur, si c'est une vraie paix. Il faudra se réjouir de voir l'Orient reprendre le travail et le rêve, après avoir déposé les armes, mais ceux qui ont le cœur à la bonne place ne peuvent pas s'empêcher de sonner à l'Arménie, à l'heure où sonne son glas funèbre à la table des fossoyeurs du tapis vert.

On ferme les yeux. On voit ces longues files de réfugiés pétrifiés par la douleur et le froid. On voit ces orphelins fuyant en lambeaux, ces mères qui n'ont plus ni l'espoir d'un foyer, ni la paix d'un souvenir, ni la lumière distante d'un lieu où reposer leur tête et faire asseoir leurs enfants. On entend les cris d'horreur du passé barbare. On écoute le silence glacé du présent complice.

On rouvre les yeux et l'on voit la turpitude humaine, la course aux dividendes et, aux bouts de rubans. Le luxe et la vanité des uns, la souffrance et la patience des autres. Arméniens, nos frères, pardonnez-nous de vivre encore. Votre patience est noble et la nôtre est lâche.

Edm. P.

« Les malentendus turcs »

Le Bureau d'information arménien à Paris nous écrit à propos de la proclamation de Mustapha Kemal aux habitants d'Adana :

Après la proclamation du général Gouraud, invitant les habitants de la Cilicie à garder leur calme et à avoir confiance aux promesses des kémalistes, c'est Mustapha Kemal qui croit de son devoir de faire appel aux sentiments des habitants d'Adana, en les menaçant des pires représailles en cas de non observation des ordres d'Angora.

Mustapha Kemal pacha, dans cette proclamation, se croit obligé d'expliquer le massacre de plus d'un million et demi d'habitants chrétiens de la Turquie, tant Arméniens que Grecs et Syriens. « On ne peut dissimuler, lisons-nous en effet dans cette proclamation, que dans les dernières années des malentendus et faits déplorables se sont produits. »

Sans remonter plus loin dans l'histoire, c'est donc simplement par suite de regrettables « malentendus » que nous devons expliquer le massacre de 300.000 Arméniens perpétré sur l'ordre d'Abdul-Hamid en 1895-1896 dans les six provinces arméniennes, le massacre d'Adana en 1919, sous le gouvernement unioniste, qui a coûté la vie à 30.000 Arméniens de la Cilicie, et les terribles boucheries qui ont ensanglanté toute l'Arménie durant la guerre et dont le bilan s'élève à plus d'un million d'Arméniens et à un demi-million de Grecs et Syriens.

Mustapha Kemal pacha n'ignore sans doute pas que la grande majorité des Unionistes qui forment son état-major comptent parmi les responsables les plus notoires de ces massacres.

Mustapha Kemal, lui-même, comme chef des nationalistes turcs, est personnellement responsable des massacres de plus de 20.000 Arméniens dans les régions de Kars et Alexandropol, pour les massacres de Marache, Hadjin et Zeytoun fomentés et perpétrés en pleine Cilicie par les émissaires d'Angora.

Les habitants d'Adana qui ont vu de leurs propres yeux les massacres de 1909 et dont la majorité sont des rescapés des déportations apprécient à leur juste valeur les promesses des Turcs.

Quant aux droits des minorités reconnus par l'accord franco-turc du 20 octobre, ils constituent plutôt une diminution aux droits et prérogatives reconnus aux communautés chrétiennes en Turquie par firmans impériaux. Ces droits et prérogatives n'ont cependant jamais empêché les Turcs de massacrer en tout temps les paisibles populations chrétiennes, tant Grecs que Bulgares, Serbes, Macédoniens, Nestoriens ou Syriens. Et il en sera toujours de même tant que les garanties réelles et effectives ne seront pas assurées aux malheureuses populations chrétiennes de la Turquie.

EN SYRIE

Visite aux Arméniens réfugiés

II

Les Arméniens (il faut le constater en toute impartialité) n'ont vraiment pas retiré de la guerre et de la victoire des Alliés le bénéfice qu'en ont retiré tant d'autres peuples, les Polonais par exemple. Non seulement la Grande Arménie est devenue la proie des bolchévistes, mais la Cilicie où les Arméniens avaient espéré créer une sorte de foyer national, en attendant mieux, a été restituée aux Turcs par l'accord d'Angora du 20 octobre 1921. Sans doute, les Kémalistes s'étaient engagés sur l'honneur à s'abstenir de tout massacre aux dépens de la population arménienne. Ils avaient même promis de protéger désormais les minorités religieuses de Cilicie, de sauvegarder les personnes, les biens des chrétiens et même de reconnaître le droit de ceux-ci à professer une autre croyance que ce mahométisme que les Kémalistes professent du moins officiellement, mais les Arméniens de Cilicie n'ont pas voulu attacher foi à ces promesses de leurs ennemis jurés. A mesure qu'approchait le 4 janvier, date fixée pour le retour des Turcs, l'émigration chrétienne se précipitait. Les émigrants du début, généralement fortunés, gagnèrent Chypre, l'Egypte, Smyrne et Constantinople; mais ces pays et localités ne tardèrent pas à fermer leurs portes aux étrangers. Cette fermeture, toutefois, n'arrêta pas le flot des exilés volontaires, tant s'en faut. Bientôt une masse de 20,000 Arméniens réclamant à cor et à cri leur évacuation encombra le port de Mersine. Et plus approchait le terme fatal du 4 janvier, plus augmentait parmi eux la panique. Que faire de ces malheureux qui tremblaient à la seule perspective de revoir des uniformes turcs? Les autorités françaises se virent contraintes de leur ouvrir les portes de la Syrie. Et des officiers français furent chargés d'organiser les transports et la répartition à l'arrivée. Les transports commencèrent le 17 décembre, cinq jours après la décision prise. Ils s'achevaient le 29 décembre dans un calme parfait. En douze jours, on avait transporté de Mersine en Syrie 10,651 personnes, ce qui portait à 37,885 le nombre des émigrants ayant quitté Mersine depuis le 1er novembre. Les Arméniens ont une tendance d'ailleurs compréhensible à grossir le chiffre de leurs émigrants. Ils parlent couramment de 150,000 chrétiens ayant quitté la Cilicie (à vrai dire depuis le mois de mai 1921). D'après des statistiques dignes de foi que j'ai réclamées et qui m'ont été communiquées, le nombre des émigrants chrétiens ayant quitté la Cilicie depuis l'accord d'Angora n'a certainement pas atteint 54,000. C'est là, d'ailleurs, un chiffre déjà éloquent et il en dit long sur la confiance que les Kémalistes inspirent à leurs administrés non musulmans. Il se peut que les Arméniens de Cilicie aient cédé à une panique exagérée, il se peut aussi — comme certaines personnes l'insinuant — qu'ils aient fui par obéissance à un mot d'ordre et sous l'empire d'une terreur organisée par des chrétiens. Ils n'auraient tout de même pas fui en abandonnant tout leur avoir s'ils avaient cru pouvoir demeurer sans risquer leur vie.

Aussi bien les Arméniens de Cilicie n'étaient pas tous de pauvres diables. Beaucoup d'entre eux étaient petits propriétaires dans cette province, bien que les tracasseries turques eussent fini, à vrai dire, par déposséder beaucoup d'entre eux; mais dépouillés de leur terre, ils continuèrent de la cultiver comme fermiers. Le Turc est inhabile à conduire les machines agricoles. L'Arménien, au contraire, y réussit fort bien. En outre, la récolte du coton a toujours été faite jusqu'à présent en Cilicie par des prolétaires arméniens. On ne voit pas comment la Cilicie pourrait rester florissante et prospère sans le secours de cette population qui vient de la fuir. Aussi les Turcs, menacés dans leur richesse, font-ils actuellement tous leurs efforts pour rassurer — et rappeler — ces Arméniens dont ils ont si grand besoin.

Bien curieux, à cet égard, l'article de fond publié par le journal kémaliste *Yeni Adana* le 12 février dernier. Il est intitulé « *Recommençons l'expérience* ». Quelle expérience? Celle des querelles et des massacres? Cela n'est pas clairement formulé, mais le ton doucereux à la fois et perfide de l'article n'est pas rassurant. L'auteur de ce texte commence par s'insurger contre la création d'un « foyer arménien » dans l'empire turc, en Cilicie par exemple, projet dont a été saisi le Conseil suprême. Un tel dessein est inadmissible et irréalisable. Tous ceux qui, faisant partie intégrante de l'empire ottoman, ont voulu échapper à son étreinte depuis la guerre s'en sont mal trouvés: « Où est l'Arabie indépendante? demande le *Yeni Adana*, où est le grand empire arabe enfin libre? où est le Gouvernement juif de Palestine? Où est la Grande Arménie qui devait s'étendre des montagnes du Caucase au golfe d'Alexandrette? »

La création d'une Grande Arménie est une pure utopie pour le publiciste turc: « C'est à grand regret, écrit-il, que nous constatons à quel point le peuple arménien, si intelligent dans les arts et le commerce, apparaît chimérique et inexpérimenté dans le domaine politique. » Le seul « foyer arménien » qui puisse être réservé aux Arméniens avec succès, c'est l'Arménie du Caucase. Les Turcs l'avaient offerte à ce peuple « pour en faire une Suisse attrayante et pleine de poésie au pied du Mont Blanc caucasique »; mais les Arméniens, dans leur haine antiturque et dans leur mégalomanie, ont dédaigné ce cadeau princier et ils ont élevé des prétentions sur les territoires contenant « un demi-Arménien par kilomètre ». Cette tentative d'impérialisme arménien — ces mots se trouvent dans le *Yeni Adana* — devait échouer. Elle a échoué. Les Arméniens ont-ils maintenant compris la leçon? Sont-ils résignés à laisser aux Turcs la Cilicie, « cette terre promise de la nation turque? » S'ils ont acquis la conviction que la Cilicie doit rester turque et s'ils admettent qu'elle reste turque sans arrière-pensée, la Turquie les invite à reprendre leur place dans ce pays, mais il faudra — je cite le journal adanien — « qu'ils ne songent désormais à rien d'autre qu'à gagner de l'argent ». A cette condition, la Turquie oubliera le passé — elle est vraiment bien bonne! — et consentira à recommencer l'expérience de la vie nationale en commun avec celui de ses peuples-sujets — qui lui marqua toujours la plus vive hostilité.

Les Arméniens de Cilicie, disséminés sur tout le littoral de la Méditerranée orientale, se laisseront-ils persuader par de telles paroles? Sans doute ils mettraient fin à une situation fort embarrassante. Il est bien évident, en effet, que les camps d'émigrés comme ceux que je viens de visiter ne sauraient durer éternellement. La charité arménienne, celle de la Croix-Rouge américaine et principalement celle du Gouvernement français ne sont pas inépuisables.

Les Arméniens, en effet, ne doivent pas oublier qu'aucune grande puissance ne leur a voué une sollicitude aussi constante que la France. Alors que les Etats-Unis repoussaient le mandat pour l'Arménie, estimant la charge trop lourde, la France, refusant d'envisager la situation au point de vue des intérêts matériels, offrait aux malheureux Arméniens tout le secours dont ils avaient besoin. Fidèle à son rôle de tutrice des chrétiens, la France a encore trouvé moyen, au sortir d'une guerre ruineuse, de faire honneur à sa mission en Orient.

La France a dépensé en 1920 en frais de rapatriement et en subsides aux Arméniens 21 millions de francs. En 1921, elle avait dépensé en faveur des Arméniens à la date du 1er octobre 13,995,000 francs dont 10 millions en Cilicie, le reste à Alep et à Killis. Depuis lors, elle a fait encore de nouvelles dépenses et considérables. Les Arméniens auraient tort de ne pas lui en savoir gré.

Un moment viendra d'ailleurs où ces largesses prendront fin et où tous les rescapés arméniens devront cesser de compter sur les secours venus du dehors. Trouveront-ils alors leur travail sur les lieux où ils sont internés? Réussiront-ils à se fondre dans la population? Ou se décideront-ils en désespoir de cause à obéir aux appels équivoques de la sirène turque qui module ces jours-ci à leur intention ces suaves mélodies dont je viens de transcrire quelques notes?

Pour engager formellement les Arméniens à réintégrer la Cilicie « turque », il faudrait croire à la pureté des desseins kémalistes. Or, c'est une folie qui ne se commande pas plus que n'importe quelle autre. Et tout ce que j'ai vu jusqu'à présent dans ce pays de Syrie n'est pas fait pour me la donner.

Maurice MURET.

Appel au monde civilisé

Le journal arménien *Joghovourti Tzaïne*, paraissant à Constantinople, dans son numéro du 7 avril 1922, donne une nouvelle qui remplira de douleur tous les cœurs arméniens et sur laquelle nous considérons de notre devoir d'attirer l'attention de l'élite pensante de l'humanité.

D'après les informations qui nous arrivent de Tiflis, écrit ce journal, les kémalistes ont recours à tous les moyens pour faire disparaître de l'Arménie turque les vestiges de la civilisation arménienne. Ils ont déjà détruit le monastère de la Sainte-Croix à Varag, ceux des îles d'Akhtamar, de Ktoutz et de Lim (dans le lac de Van); en outre, ils sont en train d'effacer partout les inscriptions arméniennes.

Déjà, pendant la guerre, quelques-uns des plus beaux monastères de l'Arménie turque avaient été dynamités par les Turcs après la retraite des troupes russes; en Cilicie, les tombeaux de nos rois et patriarches, à Sis, avaient été dévastés et les ossements dispersés. Dernièrement, nous avons appris la destruction du musée arménien d'Ani, l'ancienne capitale des Bagratides, qui se trouve actuellement, avec toute la région de Kars, occupée par les kémalistes.

Ces monuments sont des richesses morales créées par la ferveur et le génie arméniens,

mais qui appartiennent à l'humanité civilisée tout entière. Ces couvents, ces églises ont été au cours des siècles des foyers de vie religieuse et intellectuelle, notre peuple les a pieusement conservés à travers tous les désastres; des tyrans sanguinaires comme Gengis-khan, Tamerlan, qui ont dominé sur l'Arménie, les ont respectés. Les plus éminents historiens et critiques d'art de l'Occident, qui les ont vus et étudiés, les considéraient comme des chefs-d'œuvres dignes d'être classés parmi les plus belles productions de l'art chrétien au moyen âge.

Si les Turcs croient, par le massacre des monuments, enlever tout caractère arménien à ces contrées qui ont été la patrie de notre race depuis des siècles, s'ils pensent tuer dans le cœur des Arméniens l'amour de ce sol sacré où dorment des millions de nos ancêtres et où s'est accomplie notre histoire que rien ne peut supprimer, ils se trompent. Une pareille destruction n'est qu'un crime contre la civilisation, une offense à la dignité humaine, un sacrilège contre l'art; elle ne peut aucunement servir la cause turque, elle ne ferait qu'aggraver le discrédit que les tueries méthodiques, par raison d'Etat, des centaines de milliers d'arméniens sans défense ont jeté sur le nom turc.

Une protestation unanime de l'élite humaine pourrait arrêter la consommation de ce plan atroce.

Ligue internationale philarménienne à Genève.

L'INCENDIE ET LES MASSACRES DE SMYRNE

Sur l'incendie de Smyrne, l'agence Reuter a recueilli les renseignements suivants dans les milieux grecs de Londres:

Des témoins rapportent que 800 chrétiens, qui s'étaient réfugiés dans la cathédrale catholique, ont été massacrés. On croit que le nombre des victimes s'élève à plus de cent mille. Le métropolite, Mgr Chrysostome, et son drogman ont été torturés et mis à mort par une foule de musulmans fanatiques. Seuls le quartier turc et quelques maisons du nord de la ville, dans le quartier de Punta, auraient été épargnés par l'incendie. Le feu aurait été allumé à plusieurs endroits, simultanément, par des soldats qui avaient soin de l'entretenir au moyen de bombes incendiaires. Les hommes, les femmes et les enfants, réfugiés dans les églises et dans les habitations particulières, en furent chassés par les flammes et contraints de gagner la rue, où les Turcs les accueillirent à coups de mitrailleuses. Nombre de femmes et de jeunes filles se sont suicidées pour échapper au déshonneur. Dans les quartiers du port, plusieurs se sont jetées à l'eau et se sont noyées.

* Le consulat de Grèce à Genève nous communique la dépêche suivante reçue d'Athènes le 18 septembre:

Il n'existe plus aucun doute sur le martyre du métropolitain de Smyrne, Mgr Chrysostome, éminent prélat connu par son patriotisme et ses vues larges, partisan convaincu de l'union des Eglises.

Le métropolitain d'Ephèse, qui, sous un déguisement, put échapper à bord d'un navire étranger, est arrivé ici et a confirmé le massacre du prélat, qui, insulté d'abord par le général Nouredin, fut livré par celui-ci à une foule de musulmans fanatiques. Ceux-ci, après lui avoir arraché la barbe, l'achevèrent, ainsi que son drogman, au milieu d'horribles tortures. Leurs corps auraient été écartelés sur la place d'Iki-Tchesmé.

Des détails authentiques sur le massacre de l'archevêque arménien manquent. Selon une version, il aurait été sauvé par le consul de Perse.

Les réfugiés arrivant ici sont littéralement affolés: ils racontent en sanglots la fin tragique de la ville de Smyrne, dont le seul quartier turc et quelques maisons du quartier Punta subsistent.

Les scènes des massacres au milieu des flammes sont indescriptibles. Le feu a été mis par des soldats réguliers et a été entretenu par des bombes incendiaires lancées continuellement. Des mas-

ses d'hommes, femmes et enfants, cachés dans les maisons où les églises, sortaient et couraient dans les rues, où ils rencontraient des groupes de massacreurs ou se trouvaient en face du feu des mitrailleuses.

Des témoins oculaires racontent comment un groupe de 800 chrétiens réfugiés dans la cathédrale catholique furent horriblement massacrés malgré la présence des officiers français, qui n'ont pu les sauver.

De nombreuses femmes et leurs filles se suicidèrent pour ne pas survivre au déshonneur.

Parmi les victimes il y a de nombreux Juifs et plusieurs Européens.

Le nombre des prêtres égorgés est grand.

Les réfugiés assurent que des Français ont été massacrés, des Françaises violées.

Tous les établissements français, à l'exception du Crédit Lyonnais et du Crédit Foncier algérien, ont été détruits.

Dans les milieux turcs on donne, à propos de l'incendie de Smyrne, les détails suivants:

Quelques personnes ont été arrêtées par les autorités turques à Smyrne; elles étaient accusées d'avoir mis le feu à la ville.

Les inculpés sont de nationalité grecque et arménienne; ils ont avoué être les auteurs de l'incendie.

Aucun télégramme ne peut sortir de la ville, et toutes les informations datées de cette ville doivent, par conséquent, être considérées comme dénuées de tout fondement.

Les Turcs ont tenté d'éteindre le feu et la flotte grecque, ayant pu pénétrer dans le port, a bombardé les quartiers turcs pour empêcher les pompiers turcs de lutter contre l'incendie.

A la Conférence d'Orient

Le glas de l'Arménie

Il n'y a plus guère que la presse socialiste qui puisse faire entendre la voix — déjà démodée — du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, car les journaux de droite sont tous plus ou moins inféodés à la diplomatie d'une grande puissance orientale et la presse communiste à celle de la Russie, la grande puissance orientale du jour.

Ainsi, le lourd cercueil de l'oubli va se refermer sur le corps décharné de l'Arménie, qui aura vu briller en vain cette dernière lueur vacillante d'espoir qu'avait allumée la conférence de Lausanne. Elle a fait l'objet d'un brillant dialogue entre lord Curzon et Ismet Pacha, puis le couvercle est retombé. Tous deux ont dit des choses frappantes.

L'Anglais, remué par tant de souvenirs tragiques et par les échos de tous les vibrants appels qui firent trembler les vitres des cathédrales chrétiennes, a évoqué devant le Turc le fantôme sanglant de cette nation massacrée, poursuivie, réduite à quelques cent mille orphelins grelottants, que hantera toute leur vie la vision terrible de leur jeunesse cruelle. Le Turc, froissé par ce rappel et quittant son indolente courtoisie, a dénoncé l'hypocrisie des puissances, qui ont si souvent exploité les prétextes humanitaires pour intervenir dans les affaires des autres et s'en tirer en faisant de bonnes affaires. Ce qui lui tenait le plus à cœur, c'était le sentiment d'indépendance et de souveraineté nationale turque. « Vous avez fait le malheur des Arméniens par vos interventions », s'est-il écrié.

Hélas, les deux discours contenaient des vérités profondes. Combien de fois les puissances n'ont-elles pas usé de l'Arménie pour l'abandonner lâchement après avoir excité ses bourreaux par des flots d'éloquence ? Mais les bourreaux n'en sont pas excusés pour autant. Le peuple arménien avait le droit, lui aussi, d'aspirer à son indépendance, tout comme les autres. Vouloir le forcer à être « un loyal sujet turc » au lieu de lui laisser un coin de terre libre pour y développer sa culture propre, c'est agir comme la Prusse et la Russie impériales envers la Pologne.

On nous a dit que les peuples s'étaient battus pour abattre ces régimes de force. Quelle naïveté ! Les républiques d'aujourd'hui sont aussi chauvines que les empires d'hier. Elles se donnent mutuellement des leçons d'intolérance. Il fallait lire les commentaires écoeurants de la grande presse après le dialogue Curzon-Ismet. « Que signifiaient donc ces accents indignés d'un froid diplomate au beau milieu de la conférence ? On aurait compris s'il s'agissait du pétrole de Mossoul, mais pour l'Arménie, je vous demande un peu ! C'était pour faire plaisir aux puritains anglo-saxons. Fi donc ! »

Voilà ce que trouvait à dire — unanime — une presse qui glorifia la mort d'un million et demi de Français pour la libération du Nord et de l'Alsace-Lorraine. Ainsi donc, il y a deux droits, deux justices, deux poids, deux mesures, suivant les conditions du baromètre diplomatique. Hier, on n'envoyait pas assez de soldats en Orient pour châtier les « massacreurs d'Arméniens » et assurer l'indépendance « aux peuples chrétiens opprimés ». Aujourd'hui, c'est un crime d'y faire allusion. C'est à vous donner le mal de mer.

Ainsi donc, l'Arménie mourra encore une fois. La Turquie entrera dans la Société des Nations. Elle acceptera la clause de protection des minorités. Il ne s'agissait pas de cela, mais c'était pour les diplomates un excellent moyen d'en sortir. On est en train de s'entendre sur le régime des Détroits et la paix sera signée en janvier si rien ne vient troubler encore la situation.

Une paix est toujours un bonheur, si c'est une vraie paix. Il faudra se réjouir de voir l'Orient reprendre le travail et le rêve, après avoir déposé les armes, mais ceux qui ont le cœur à la bonne place ne peuvent pas s'empêcher de songer à l'Arménie, à l'heure où sonne son glas funèbre à la table des fossoyeurs du tapis vert.

On ferme les yeux. On voit ces longues files de réfugiés pétrifiés par la douleur et le froid. On voit ces orphelins fuyant en lambeaux, ces mères qui n'ont plus ni l'espoir d'un foyer, ni la paix d'un souvenir, ni la lumière distante d'un lieu où reposer leur tête et faire asseoir leurs enfants. On entend les cris d'horreur du passé barbare. On écoute le silence glacé du présent complice.

On rouvre les yeux et l'on voit la turpitude humaine, la course aux dividendes et aux bouts de rubans. Le luxe et la vanité des uns, la souffrance et la patience des autres. Arméniens, nos frères, pardonnez-nous de vivre encore. Votre patience est noble et la nôtre est lâche.

Edm. P.

La Conférence de Lausanne

Un incident à la sous-commission des minorités

Lausanne, 6 janvier.

Comme une première dépêche l'a annoncé, la dernière séance de la sous-commission des minorités, convoquée pour samedi matin, a été marquée par un incident assez important.

La sous-commission avait d'abord examiné les questions restant en litige. En ce qui concerne l'amnistie, elle avait constaté qu'il n'était pas possible d'avancer et que la question devait être tranchée par la commission plénière.

Les délégués des trois puissances alliées donnèrent alors lecture d'une déclaration dans laquelle ils soumettent aux Turcs la question des Arméniens, celle des Syro-Chaldéens, des Bulgares de la Thrace occidentale, etc.

D'après ces déclarations, rien à ce sujet ne doit figurer dans le traité de paix, mais les Alliés désirent soumettre ces questions, qui les intéressent au point de vue humanitaire, à l'examen bienveillant des Turcs, dans l'idée que, peut-être, avec la collaboration de la S. d. N., ils pourraient trouver une solution, notamment en ce qui concerne les Alliés, et leur accorder certaines garanties, tout en maintenant la souveraineté de la Turquie.

Les délégués italien et anglais avaient pris la parole, lorsque le délégué turc Riza Nour bey demanda à faire une courte déclaration.

Il dit alors qu'il comprenait fort bien que les puissances s'intéressassent au sort de ces minorités, puisque ce sont elles qui ont fait le malheur de ces populations en s'en servant comme agents pour leur politique. Il ajouta que la Turquie n'avait pas à s'occuper de ces questions et il quitta la salle.

Après son départ, le délégué français donna lecture de sa déclaration, conçue dans des termes analogues à celles de l'Italie et de la Grande-Bretagne.

Puis le président leva la séance en constatant que Riza Nour bey, par son geste, assumait une lourde responsabilité. Le délégué anglais s'est prononcé dans le même sens.

teur.

L'Arménie sacrifiée

Lausanne, 6 janvier.

(De notre envoyé spécial)

L'incident provoqué par Riza Nour bey, qui a quitté brusquement ce matin la séance de la commission, a démontré une fois de plus l'absolue intransigeance des Turcs dans la question du foyer arménien. C'est là une constatation d'autant plus grave que les Alliés étaient sur le point de capituler presque complètement. Il ressort, en effet, des déclarations apportées par les délégués anglais, italiens et français, que l'on avait renoncé à mentionner la question arménienne dans le futur traité de paix. On n'exigeait plus du gouvernement d'Angora aucune garantie touchant la création et le statut du futur foyer ; on lui demandait simplement de prendre en considération les revendications de ses victimes et de leur accorder une vague autonomie administrative et municipale. Comme l'a souligné le représentant de la France, il n'y avait rien là qui pût porter atteinte à sa souveraineté, plusieurs Etats européens ayant assumé, eux aussi, des engagements analogues. La Tchécoslovaquie, par exemple, a accepté des restrictions beaucoup plus grandes en faveur des Ruthènes des Carpathes. En repoussant par avance ces suggestions, Riza Nour a donc prouvé que les Turcs se refusaient à faire la moindre concession, et qu'ils n'hésiteraient pas, au cas où les Alliés persisteraient, à provoquer une rupture de la conférence. Or, il paraît douteux que, dans les circonstances actuelles, les Alliés veuillent s'exposer à une pareille menace. Angora aura raison ainsi de toutes les considérations humanitaires. En dépit de la protestation adressée par lord Curzon, M. Barrère et le marquis Garroni à Ismet pacha, concernant l'attitude provocante de son représentant, il est donc à peu près certain que la question arménienne sera désormais écartée.

Une plainte des Arméniens

Les délégations arméniennes réunies ont adressé aux puissances alliées une note où, après avoir constaté que le traité de paix ne mentionne pas la création d'un foyer national et rappelé les services rendus par l'Arménie à la cause alliée dans la grande guerre, les Arméniens dénombrent leurs pertes : un million cinq cent mille morts, du fait de la guerre, des déportations et des supplices ; les 700,000 survivants errent par le monde ; 100,000 orphelins sont à la charge de la charité publique. Les biens arméniens laissés en Turquie dépassent 100 milliards de francs. Or :

C'est à l'appel des Alliés que les volontaires arméniens sont accourus s'enrôler en masse sous leurs drapeaux, qu'ils ont signé des feuilles d'engagement, dans lesquelles la libération de leur patrie était stipulée, et qu'ils ont formé le noyau des bataillons de la légion d'Orient qui s'est illustrée en Palestine et en Cilicie. C'est l'armée arménienne qui a défendu, à elle seule, en 1918, le front du Caucase et a empêché les forces turques de se porter contre les armées britanniques de la Mésopotamie, et ce sont encore les Arméniens qui, par leur défense héroïque de Bakou, ont privé de pétrole les armées allemandes du front occidental, privation qui a hâté la débâcle de celles-ci, selon les témoignages des généraux allemands.

Le traité de Versailles, à l'art. 22 du pacte de la S. d. N., promettait l'indépendance à plusieurs minorités chrétiennes, au premier rang desquelles figurait l'Arménie. Le traité de Sévres, en 1920, les entretiens de Londres en 1921, ceux de Paris en 1922 garantissaient tous la liberté des Arméniens et la création d'un *home*.

En 1923, à Lausanne, les Arméniens constatent avec douleur que leur sort n'intéresse plus les puissances qui les ont bercés des plus belles promesses lorsque le danger les pressait. Sans solution de la question arménienne, aucune paix stable ne saurait régner sur le Proche-Orient.

Talaat pacha

L'homme qui se vantait d'avoir détruit plus d'Arméniens en trente jours que le Sultan rouge en trente ans, vient de tomber foudroyé sous les coups d'un Arménien. Le sort ne peut être plus ironique et la justice ne saurait mieux se venger.

Talaat, qui fut un temps le véritable maître de l'empire ottoman, le dictateur si redoutable et si puissant, qui connut tous les honneurs et fut appelé « Altesse Impériale », était autrefois, bien avant la révolution jeune-turque de 1908, un petit employé des postes et télégraphes à Andrinople, voire un simple facteur, un *facteur rural*, selon *Méchrouniet*. Affilié au comité révolutionnaire en Macédoine, auquel il sut, grâce à sa fonction même, rendre de grands services, Talaat ne tarda pas à recueillir le fruit de son action. Intelligent, habile et énergique, il devint rapidement le chef incontesté de l'Union et Progrès, et parvint, sous le nouveau régime, à la puissance et à la gloire.

Voici en quelques mots les grandes lignes de sa biographie : Tomak d'origine (Bulgare musulman), Talaat naquit à Andrinople en 1870. Il fit son instruction primaire à l'école de l'Alliance Israélite, et devint plus tard télégraphiste (après avoir été facteur, bien entendu) dans sa propre ville natale. Son attitude politique jugée libérale sous Abdul-Hamid, lui valut bientôt deux ans d'emprisonnement, puis l'exil à Salonique en 1896. Après le triomphe du mouvement révolutionnaire, il retourna à Andrinople, où il fut élu député. A la Chambre ottomane, dont il fut aussitôt le vice-président, on le considérait, à juste titre, comme le porte-parole du comité Union et Progrès. Il prit une part prépondérante dans la lutte acharnée qui triompha de la contre-révolution du 13 avril 1909, et amena la chute d'Abdul-Hamid.

La réputation de Talaat s'affirma particulièrement au ministère de l'Intérieur, dont il fut le titulaire dans divers cabinets. Ce fut notamment dans les gouvernements Hakkî pacha et Saïd Halim pacha que Talaat exerça le pouvoir d'une manière presque absolue. Il jouissait dans le cabinet Saïd Halim, surtout, de toute l'autorité et de tout le prestige, au détriment de ce dernier. A ce propos, il sied de rappeler le fait suivant :

« Dans les derniers jours de novembre 1913, M. Ghénadief, alors ministre bulgare des affaires étrangères, qui se trouvait à Harmanly pour la campagne électorale, ayant appris que Talaat bey, ministre de l'Intérieur, et le prince Saïd Halim pacha, grand-vizir et ministre des affaires étrangères, étaient à Andrinople, crut devoir inviter Talaat — lui seul — à une rencontre à Moussapha-Pacha. Talaat accepta et les deux ministres confèrent dans un wagon sur la question relative aux réfugiés, qu'ils réglèrent. Un dîner servi dans le wagon clôtura cette conférence.

« Pendant ce temps, le grand-vizir se morfondait à Andrinople, ignoré même de M. Ghénadief qui, cependant, était au courant de sa présence dans cette ville. Pour comble, Talaat bey, de retour à Andrinople, s'empressa de transmettre par télégramme les hommages... du grand-vizir à M. Ghénadief ! »

Succédant au même Saïd Halim, Talaat devint effectivement grand-vizir, le 4 février 1917. Voici la lettre impériale que lui adressa à cette occasion le Sultan Mohammed V :

« A Son Altesse mon Illustre Grand-Vizir Mehmed Talaat pacha :

« Des raisons de santé ayant nécessité la retraite de Mehmed Saïd pacha, votre valeur et votre dignité reconnues m'engagent à vous conférer le poste de grand-vizir avec la haute dignité de vizir. Le nouveau cabinet, formé en maintenant le cheik-ul-Islam Moussa Kiazim effendi dans ses fonctions, reçoit ma sanction impériale. L'importance et la gravité du moment étant généralement connues, j'attends de votre sagesse éprouvée et de votre patriotisme que, d'accord avec les représentants de la nation, vous emploierez tout votre zèle à veiller au bien-être actuel et futur et au progrès de notre pays.

« Que le Tout-Puissant accorde le succès à vos efforts pour le salut du pays et de la nation ! Amen ! »

Aussitôt nommé grand-vizir, Talaat réunît les journalistes et leur fit savoir que le changement ministériel n'entraînerait aucun changement dans la politique extérieure de la Turquie. Le 17 février, il fit sur ce point des déclarations analogues au Parlement ottoman, affirmant sa volonté de rester jusqu'au bout fidèle à l'alliance germanique. Il tint parole.

Secondé par Enver, le dictateur militaire, et Djavid, l'argentier de l'empire, Talaat demeura au pouvoir jusqu'au 10 octobre 1918. A ce moment, la débâcle turque s'étant accomplie, il dut se démettre, puis s'enfuir en Allemagne avec ses deux complices, pour y retrouver un quatrième larron, Djémal pacha le bourreau. Le nouveau gouvernement ture, s'étant aperçu de certaines malversations financières commises sous le régime unioniste, demanda, en décembre, l'extradition des trois fugitifs, mais l'Allemagne s'y opposa formellement. Quatre mois après, en avril 1919, Talaat fut condamné à mort par contumace par la cour martiale de Constantinople. En mars 1920, le gouvernement anglais le porta sur la liste des coupables de la guerre.

Talaat peut être, en effet, considéré comme un grand coupable. Partisan de la manière forte, il trempait dans tous les attentats dont furent victimes les adversaires politiques du comité. Pour lui comme pour ses semblables, la discussion n'était pas admise. Celui qui se serait permis de critiquer ou simplement de discuter la politique jeune-turque, qu'il fût arménien, arabe ou même ture, était immédiatement désigné aux coups des « fidais », chargés de « supprimer » les « réactionnaires ». Se rendant compte de la haine qu'il put attiser contre lui-même et contre son parti, il répétait souvent : « Je n'espère pas mourir dans mon lit ! »

Mais Talaat est surtout coupable d'avoir laissé accomplir les grands massacres arméniens de 1915. Sa responsabilité à cet égard est écrasante. Du reste, Talaat lui-même, sachant sa grave faute, tentait parfois de se justifier. Ses déclarations à ce sujet au correspondant du *Berliner Tagblatt* sont restées étrangement célèbres.

Selon lui, une partie des Arméniens était coupable d'intelligence avec l'ennemi russe, et il était matériellement impossible aux Tures de faire une distinction entre innocents et coupables. « Car, dit-il, ceux qui étaient innocents aujourd'hui, auraient pu devenir coupables demain ». Cette singulière « justification » du plus abominable des crimes nous édifie sur l'esprit de « libéralisme » et de « justice » qui animait ce ministre, réputé pour être « l'incarnation d'Union et Progrès ». Mais si Talaat mettait tout le monde à mort parce qu'il lui était impossible de distinguer entre innocents et coupables, son agresseur arménien, le jeune Tellérian, avait la tâche plus aisée. Pour lui, il n'y avait pas de distinction à faire. Talaat était bel et bien coupable.

Cependant, on peut ajouter, par souci d'impartialité, que Talaat ne fut pas le seul responsable de cette triste affaire. Certes, il présida, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, à l'exécution de la plus affreuse turie, mais n'oublions pas que d'autres en étaient ou les instigateurs ou les auteurs directs. On a dit avec raison : « Méthodes allemandes et travail ture ». On s'est aussi souvent écrié : « Ta himl aloman » c'est-à-dire : leçon allemande. Bien que la responsabilité de Talaat ne fasse aucun doute, il ne faut pas, toutefois, perdre de vue ce côté de la question.

Il y a certainement dans le parti jeune-turc des hommes sincères et des patriotes ardents, qui rêvent — et qui rêvent encore — la régénération de l'empire des Osmanlis, et l'égalité de tous les éléments qui le composaient. Talaat fut, peut-être, à un moment donné, au nombre de ces hommes. Mais les dirigeants unionistes abandonnèrent bien vite ce noble idéal, et s'employèrent uniquement à fortifier leur situation et à défendre les intérêts particuliers de leur clan. Tous les moyens leur semblèrent bons pour arriver à cette fin. Ainsi l'on vit Talaat, faisant bon marché de tous les beaux principes, se servir tantôt de la franc-maçonnerie, tantôt du cléricalisme et même du fanatisme pour asseoir son autorité personnelle et celle de son comité.

L'entrée en lice de la Turquie à côté des Centraux ne fut pas étrangère à sa tactique. Admirateur sans réserve de la force allemande, Talaat croyait fermement à la victoire des armées de Guillaume II. S'étant rendu en Allemagne et en Autriche au printemps de 1917, et ayant visité le grand quartier général allemand, parcouru le front et contemplé la cathédrale de Reims du sommet d'un arbre, il affirmait ensuite que les choses ne pouvaient mieux aller en Occident pour l'Allemagne. « Toute l'armée », dit-il, « est animée de la confiance fondée et inébranlable que la victoire ne pourra plus être arrachée à l'Allemagne ».

La fidélité de Talaat à l'alliance allemande ne s'est jamais démentie. Après avoir ruiné la Turquie, il trouva tout naturel d'aller se réfugier à Berlin. Le gouvernement allemand, qui aurait ignoré, et pour cause, sa présence dans la capitale jusqu'au jour de son assassinat, ne semble pas oublier son amitié et son dévouement. Aussi se fit-il largement représenter à ses obsèques, et envoya-t-il à cette occasion une couronne portant cette inscription : « Au grand homme d'Etat ; au fidèle ami ».

Incontestablement, Talaat pacha fut un fidèle ami de Berlin ; c'est précisément cette amitié qui, après avoir provoqué la perte de son pays, causa finalement sa propre perte. L'Histoire qui jugera son œuvre, la jugera certainement sans sympathie, ni indulgence.

All El-Ghaly.

Les documents tragiques

La Chaux-de-Fonds, le 30 mars.

M. Buloz, directeur de la Revue des Deux-Mondes, disait à un théologien qui lui apportait un article de doctrine : « Vous dissertez sur Dieu, Monsieur ? Ce n'est pas une question d'actualité... » En l'an de grâce 1922, qui voit s'accomplir la révision du traité de Sévres au profit d'une Turquie restaurée, on s'exclamerait volontiers comme le digne savant : « Vous dissertez de la morale en politique, Monsieur ? Ce n'est pas une question d'actualité... »

A l'occasion des récentes conversations de Paris, toutes les habiletés furent déployées pour laisser dans l'ombre le martyre du peuple arménien. Effleurer, suggérer, glisser, n'appuyer pas, laisser le plus tragique à deviner, s'arrêter à la limite où les promesses changent de nom et où les responsabilités commencent, ce fut le prodige réalisé par les diplomates anglais, français et italiens, réunis pour établir le statut du Proche-Orient. Le dernier en date des traités de paix a en effet rétabli la paix. On la connaît, cette joie des armistices ! Mais si le Turc d'Angora n'est satisfait qu'à moitié, si les appétits grecs s'arrêtent à mi-chemin, rien n'a été fait pour l'Arménie : « On ne lui a pas même garanti le foyer national qu'elle demandait comme refuge pour ses orphelins, écrivait hier Ed. Privat. — On a renvoyé la question à la Société des Nations, sans donner à celle-ci aucune possibilité pratique de faire quelque chose. »

La bulle d'indulgence plénière que la Turquie vient d'extorquer à l'Entente est un document que flétrira probablement l'histoire. Avec le concours de la Russie, les Kemalistes ont réussi à transformer la défaite militaire de 1918 en une paix blanche ou une victoire politique. Il n'y a pas de doute qu'avec l'évacuation de Constantinople, la restitution dissimulée de Smyrne et la reconnaissance de la suzeraineté du Khalife, le récent traité ne redore le blason du sultan. Dans le monde oriental et musulman, le prestige du descendant de Mahomet II est remonté brusquement de toute sa hauteur, d'autant bas qu'il était tombé. A l'heure actuelle, il en est politiquement et économiquement peut-être mieux ainsi. Mais les responsabilités de ce retour de chance sont à l'incombrant pas moins à l'égoïsme des grandes puissances. Il est à prévoir qu'elles le paieront, avec du sang innocent ou avec leur or. Car les Turcs d'Angora sont les mêmes que ceux qui déclarèrent la guerre sainte aux Alliés et leurs principes de gouvernement n'ont pas changé.

La nouvelle restauration de la Turquie est tranquillitante pour le quart d'heure. L'Europe et le monde ont dansé pendant des années sur des volcans plus mal éteints et plus bouillants que celui qui continue à couver sur les rives du Bosphore. Mais le procès politique, celui qui se termine par un non lieu, à la suite d'une pression extérieure, s'élargit brusquement si l'on considère les maux incalculables qui sont sortis de la tournée de beys, d'officiers et d'aventuriers Jeunes-Turcs actuellement réunis dans l'état-major de Kémal. Des documents publiés dans une brochure de M. A. Kraft-Bonnard, qui sort de presse en ce moment, établissent avec une force singulière les responsabilités Jeunes-Turques en Arménie. Irréfutablement la vérité tragique s'impose. Elle jette une lumière crue sur les agissements éboulatoires des adeptes du pantouranisme à tout prix.

Nous allons citer les plus suggestifs de ces documents. Ceux qu'on va lire, d'une authenticité indéfectible, redonnent les instructions secrètes des militaires turcs pour l'organisation des déportations, des massacres et des affamements qui devaient présider à l'extermination complète de la race arménienne. Les voici :

« Le but de la déportation des personnes en question (1) est d'assurer le bonheur futur de la patrie. Car ou qu'on les fasse habiter, ils ne renonceraient jamais à leurs maudites idées ; il faut tâcher que leur nombre diminue autant que possible. »

(1) Dans tous les ordres émis officiels concernant les déportations, les massacres et les opérations y relatives, les mots « personnes en question » désignent toujours les Arméniens.

« Une décision antérieure avait été prise pour la suppression de l'élément arménien qui, depuis des siècles, désire saper les fondements solides de l'Etat et qui a pris les apparences d'un important malheur pour le gouvernement, mais les exigences des temps n'offraient point la possibilité de réaliser cette intention secrète. Maintenant, tous les obstacles étant supprimés, et le temps de débarrasser la patrie de cet élément dangereux étant arrivé, on vous recommande expressément de ne pas vous laisser aller à des sentiments de pitié en présence de leur état lamentable, et, en mettant fin à leur existence, travaillez de toute votre âme à la suppression du nom arménien en Turquie. Faire attention que les fonctionnaires désignés pour réaliser ce but soient des patriotes et des hommes de confiance. »

Le Ministre de l'Intérieur.

Activez les renvois, de telle sorte que ceux qui ne sont pas en état de mourir tombent morts à quelques heures de distance de la ville ; le district sera ainsi débarrassé aussi bien des vivants que des morts.

Le fait d'avoir laissé des milliers d'Arméniens à Résul-Ain est contraire au but sacré du gouvernement. Expulsez-les de là.

Télégramme chiffré du Ministère de l'Intérieur envoyé à la Préfecture d'Alep.

No. 745.

Nous apprenons que quelques correspondants de journaux américains, errant dans vos parages, se sont procurés des photographies et des papiers relatifs à des faits tragiques et les ont confiés au consul américain de votre localité. Faites arrêter et supprimer les personnes dangereuses de ce genre.

Le 11 décembre 1915.

Le Ministre de l'Intérieur.

No. 591.

A la Préfecture d'Alep.

Exterminez par des moyens militaires tout Arménien des provinces orientales que vous pourriez trouver dans vos parages.

Le 23 novembre 1915.

Le Ministre de l'Intérieur.

No. 57.

A la Direction générale de l'installation des tribus et des déportés.

Il a été établi, après enquête, qu'à peine 20 pour cent des Arméniens, soumis à la déportation générale, sont arrivés au lieu de leur destination et que les autres sont morts en route de famine, de maladies et d'autres causes naturelles semblables. J'espère obtenir le même résultat pour les suivants en les traitant avec rigueur.

Le 10 janvier 1916.

A la Préfecture d'Alep.

Nous apprenons que dans les orphelinats ouverts en certaines localités on admet aussi les enfants des personnes connues (les Arméniens). Puisque le gouvernement considère nuisible leur existence, c'est agir contre le désir du gouvernement que de nourrir et de prolonger la vie de ces enfants, comme d'avoir pitié d'eux, soit en ne saisissant pas le véritable but poursuivi, soit en le méprisant. Je vous recommande de ne pas admettre ces enfants dans les orphelinats et de ne pas entreprendre de fonder des orphelinats spéciaux pour eux.

Le 15 janvier 1915.

Le Ministre de l'Intérieur.

Télégramme chiffré du Ministère de la Guerre envoyé à tous les commandants militaires.

Par suite de la situation présente, l'extermination complète de la race arménienne a été décidée par un traité impérial. Les opérations suivantes doivent avoir lieu à ce sujet :

1. A part les enfants âgés de cinq ans, tous les bachibouzouks (qui ne sont pas militaires), sujets ottomans, habitant dans le pays et portant le nom d'Arméniens, doivent être sortis des villes et tués.

2. Tous les individus servant dans l'armée impériale doivent, sans donner lieu à un incident, être séparés de leur corps d'armée et fusillés en secret à l'abri des yeux indiscrets.

3. Les officiers qui sont dans les armées seront incarcérés dans leurs dépôts jusqu'à ce qu'une nouvelle décision soit prise à leur sujet.

Quarante-huit heures après que ces décisions auront été communiquées au commandement de chaque armée, un nouvel avis sera donné à propos de leur exécution. En conséquence, en dehors des préparatifs indispensables, ne point entreprendre d'autre opération.

Le commandant général en second et Ministre de la Guerre.

Le gouvernement d'Angora, qui poursuit sournoisement à l'égard de l'Arménie la politique d'annihilation insoufflée par ses prédécesseurs, pourrait seul dire ce qui reste encore des lugubres cortèges de malheureux échappés aux massacres. Mais pourquoi avouerait-il l'ignominie du principal de ses membres lorsque les Etats chrétiens perpétuent et couvrent par intérêt les abominations du régime ? Le machlisme des Jeunes-Turcs, ce cas compliqué de folie sanguinaire qui a rugné tout un peuple et qui poursuit ses ravages en plein XX^e siècle, a trouvé en Europe des silences complices. C'est une trahison — ou une décadence collective des consciences, ou un avilissement de l'esprit et du cœur devant les égoïsmes nationaux — qui éveille en tous les cas infiniment peu d'estime. Force est bien d'admettre que la doctrine de la raison d'Etat, des deux morales, de l'homme politique accomplissant dans l'intérêt de son pays des actes que la morale privée réprouve, l'emporte et entre dans les conceptions politiques

de nos temps. Force est même de conclure que cette revisite macabre, aussi hardie que brutale, trouve encore des spectateurs dignes d'elle.

Je n'ignorais pas que parfois la politique tourne le dos à la morale. Mais ce cas de l'Arménie sacrifiée est si navrant d'indignité qu'il m'a convaincu de les voir et savoir brouillées pour longtemps.

P. BOURQUIN.

Les documents tragiques (transcription)

La Chaux-de-Fonds, le 30 mars.

M. Buloz, directeur de la Revue des Deux-Mondes, disait à un théologien qui lui apportait un article de doctrine : « *Vous dissertez sur Dieu, Monsieur ? Ce n'est pas une question d'actualité...* » En l'an de grâce 1922, qui voit s'accomplir la révision du traité de Sèvres au profit d'une Turquie restaurée, on s'exclamerait volontiers comme le digne savant : « *Vous dissertez de la morale en politique, Monsieur ? Ce n'est pas une question d'actualité...* »

A l'occasion des récentes conversations de Paris, toutes les habiletés furent déployées pour laisser dans l'ombre le martyr du peuple arménien. Effleurer, suggérer, glisser, n'appuyer pas, laisser le plus tragique à deviner, s'arrêter à la limite où les promesses changent de nom et où les responsabilités commencent, ce fut le prodige réalisé par les diplomates anglais, français et italiens, réunis pour établir le statut du Proche-Orient. Le dernier en date des traités de paix a en effet rétabli la paix. On la connaît, cette joie des armistices ! Mais si le Turc d'Angora n'est satisfait qu'à moitié, si les appétits grecs s'arrêtent à mi-chemin, rien n'a été fait pour l'Arménie : « *On ne lui a pas même garanti le foyer national qu'elle demandait comme refuge pour ses orphelins,* écrivait hier Ed. Privat. – *On a renvoyé la question à la Société des Nations, sans donner à celle-ci aucune possibilité pratique de faire quelque chose.* »

La bulle d'indulgence plénière que la Turquie vient d'extorquer à l'Entente est un document que flétrira probablement l'histoire. Avec le concours de la Russie, les Kémalistes ont réussi à transformer la défaite militaire de 1918 en une paix blanche ou une victoire politique. Il n'y a pas de doute qu'avec l'évacuation de Constantinople, la restitution dissimulée de Smyrne et la reconnaissance de la suzeraineté du Khalife, le récent traité de redore le blason du sultan. Dans le monde oriental et musulman, le prestige du descendant de Mahomet II est remonté brusquement de toute sa hauteur, d'aussi bas qu'il était tombé. A l'heure actuelle, il en est politiquement et économiquement peut-être mieux ainsi. Mais les responsabilités de ce retour de change inouï n'en incombent pas moins à l'égoïsme des grandes puissances. Il est à prévoir qu'elles le paieront, avec du sang innocent ou avec leur or. Car les Turcs d'Angora sont les mêmes que ceux qui déclarèrent la guerre sainte aux Alliés et leurs principes de gouvernement n'ont pas changé.

La nouvelle restauration de la Turquie est tranquillisante pour le quart d'heure. L'Europe et le monde ont dansé pendant des années sur des volcans plus mal éteints et plus bouillants que celui qui continue à couvrir sur les rives du Bosphore. Mais le procès politique, celui qui se termine par un non lieu, à la suite d'une pression extérieure, s'élargit brusquement si l'on considère les maux incalculables qui sont sortis de la fournaise de beys, d'officiers et d'aventuriers Jeunes-Turcs actuellement réunis dans l'état-major de Kemal. Des documents publiés dans une brochure de M. A. Kraft-Bonnard, qui sort de presse en ce moment, établissent avec une force singulière les responsabilités jeunes-turques en Arménie. Irréfutablement la vérité tragique s'impose. Elle jette une lumière crue sur les agissements diaboliques des adeptes du pantouranisme à tout prix.

Nous allons citer les plus suggestifs de ces documents. Ceux qu'on va lire, d'une authenticité indéniable, renfermaient les instructions secrètes des ministres turcs pour l'organisation des déportations, des massacres et des affamements qui devaient présider à l'extermination complète de la race arménienne. Les voici :

« *Le but de la déportation des personnes en question¹ est d'assurer le bonheur futur de la patrie. Car où qu'on les fasse habiter, ils ne renonceront jamais à leurs maudites idées ; il faut tâcher que leur nombre diminue autant que possible* »

« *Une décision antérieure avait été prise pour la suppression de l'élément arménien qui, depuis des siècles, désire saper les fondements solides de l'Etat et qui a pris les apparences d'un important malheur pour le gouvernement, mais les exigences des temps n'offraient point la possibilité de réaliser cette intention sacrée. Maintenant, tous les obstacles étant supprimés, et le temps de débarrasser la patrie de cet élément dangereux étant arrivé, on vous recommande expressément*

¹ Dans tous les ordres chiffrés officiels concernant les déportations, les massacres et les opérations y relatives, les mots « personnes en question » désignent toujours les Arméniens.

de ne pas vous laisser aller à des sentiments de pitié en présence de leur état lamentable, et, en mettant fin à leur existence, travaillez de toute votre âme à la suppression du nom arménien en Turquie. Faire attention que les fonctionnaires désignés pour réaliser ce but soient des patriotes et des hommes de confiance. »

Le Ministre de l'Intérieur.

Activez les renvois de telle sorte que ceux qui ne sont pas en état de mourir tombent morts à quelques heures de distance de la ville ; le district sera ainsi débarrassé aussi bien des vivants que des morts.

Le fait d'avoir laissé des milliers d'Arméniens à Rès-ul-Ain est contraire au but sacré du gouvernement. Expulsez-les de là.

Télégramme chiffré du Ministère de l'Intérieur envoyé
à la Préfecture d'Alep.

No. 745.

Nous apprenons que quelques correspondants de journaux américains, circulant dans vos parages, se sont procuré des photographies et des papiers représentant des faits tragiques et les ont confiés au consul américain de votre localité. Faites arrêter et supprimer les personnes dangereuses de ce genre.

Le 11 décembre 1915.

Le Ministre de l'Intérieur.

No. 691.

A la préfecture d'Alep.

Exterminez par des moyens secrets tout Américain des provinces orientales que vous pourriez trouver dans vos parages.

Le 23 novembre 1915.

Le Ministre de l'Intérieur.

No. 57.

A la Direction générale de l'installation des tribus et des déportés.

Il a été établi, après enquête, qu'à peine 10 pour cent des Arméniens, soumis à la déportation générale, sont arrivés au lieu de leur destination et que les autres sont morts en route de famine, de maladies et d'autres causes naturelles semblables. J'espère obtenir le même résultat pour les suivants en les traitant avec rigueur.

Le 10 janvier 1916.

A la Préfecture d'Alep.

Nous apprenons que dans les orphelinats ouverts en certaines localités on admet aussi les enfants des personnes connues (les Arméniens). Puisque le gouvernement considère nuisible leur existence, c'est agir contre le désir du gouvernement que de nourrir et de prolonger la vie de ces enfants comme d'avoir pitié d'eux, doit en le saisissant pas le véritable but poursuivi, soit en le méprisant. Je vous recommande de ne pas admettre ces enfants dans les orphelinats et de ne pas entreprendre de fonder des orphelinats spéciaux pour eux.

Le 15 janvier 1915.

Le Ministre de l'Intérieur.

Télégramme chiffré du Ministère de la Guerre envoyé à tous les commandants militaires

Par suite de la situation présente, l'extermination complète de la race arménienne a été décidée par un iradé impérial.

Les opérations suivantes doivent avoir lieu à ce sujet :

1. A part les enfants âgés de cinq ans, tous les bachibouzouks (qui ne sont pas militaires), sujets ottomans, habitant dans le pays et portant le nom d'Arméniens, doivent être sortis des villes et tués.

2. Tous les individus servant dans l'armée impériale doivent, sans donner lieu à un incident, être séparés de leur corps d'armée et fusillés en secret à l'abri des yeux indiscrets.

3. Les officiers qui sont dans les armées seront incarcérés dans leurs dépôts jusqu'à ce qu'une nouvelle décision soit prise à leur sujet.

Quarante-huit heures après que ces décisions auront été communiquées au commandement de chaque armée, un nouvel avis sera donné à propos de leur exécution. En conséquence, en dehors des préparatifs indispensables, ne point entreprendre d'autre opération.

Guerre.

Le gouvernement d'Angora, qui poursuit sournoisement à l'égard de l'Arménie la politique d'anéantissement instaurée par ses prédécesseurs, pourrait seul dire ce qui reste encore des lugubres cortèges de malheureux échappés aux massacres. Mais pourquoi avouerait-il l'ignominie du principal de ses membres lorsque les Etats chrétiens perpétuent et couvrent par intérêt les abominations du régime ? Le machiavélisme des Jeunes-Turcs, ce cas compliqué de folie sanguinaire qui a gagné tout un peuple et qui poursuit ses ravages en plein XXe siècle, a trouvé en Europe des silences complices. C'est une trahison – ou une décadence collective des consciences, ou un avilissement de l'esprit et du cœur devant les égoïsmes nationaux – qui éveille en tous les cas infiniment peu d'estime. Force est d'admettre que la doctrine de la raison d'Etat, des deux morales, de l'homme politique accomplissant dans l'intérêt de son pays des actes que la morale privée réprouve, l'emporte et rentre dans les conceptions politiques de nos temps. Force est même de conclure que cette reviviscence médiévale, aussi hardie que brutale, trouve encore des spectateurs dignes d'elle.

Je n'ignorais pas que parfois la politique tourne le dos à la morale. Mais ce cas de l'Arménie sacrifiée est si navrant d'indignité qu'il m'a convaincu de les voir et savoir brouillées pour longtemps.

P. BOURQUIN

“ La Règle d'Or ,”

La Société de secours suisse aux arméniens qui a pris ce nom en se mettant au bénéfice de la parole de Jésus : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils fassent pour vous », adresse une circulaire aux amis de l'Arménie.

Le nom de « Règle d'Or » désigne en même temps la collecte spéciale de chaque hiver en faveur des chrétiens, notamment des enfants arméniens, victimes du malheur du Proche-Orient.

L'appel lancé en décembre 1924 a produit, en Suisse romande, à la date du 15 février 1925, le résultat suivant : 875 dons personnels, fr. 14,519.95 ; 419 dons collectifs, 66 paroisses, fr. 2,492.45 ; 236 écoles du dimanche fr. 4423.85 ; 17 catéchismes, fr. 332.65 ; 70 écoles publiques, fr. 1159.55 ; 11 sections de la Croix-Bleue, fr. 172.10 ; 10 unions chrétiennes, fr. 137.— ; 8 groupements divers, fr. 915.— ; 1 « Mouvement de la Jeunesse de la Suisse romande », fr. 1000.—. Total fr. 25,152.55.

En 1924, l'entretien du Foyer de Begnins a coûté fr. 43,137.25 ; en moyenne fr. 2.10 par jour et par personne. L'entretien du Foyer de Genève a coûté fr. 46,390.30 ; moyenne de fr. 3.15 par jour et par personne. L'entretien comprend les dépenses pour la nourriture, le vêtement, le chauffage, l'éclairage, l'entretien des propriétés, les salaires du personnel suisse et arménien, les traitements du corps enseignant, les fournitures scolaires et les écolages à Genève, les intérêts des dettes hypothécaires sur les trois immeubles de Begnins et le loyer à Genève.

Ainsi, l'entretien d'un enfant à Begnins revient à fr. 800. — par an, et celui d'un élève à Genève à fr. 1150.—. L'accueil fait à la « Règle d'Or » l'hiver dernier, jusqu'au 15 février seulement, a ainsi permis de pourvoir à l'entretien de 25 enfants pendant une année.

A Begnins, il y a actuellement 48 enfants, et à Genève 43 jeunes gens et jeunes filles.

Une petite brochure-programme de l'E-

cole arménienne de Begnins et Genève donne les principes et les méthodes de cette institution et en montre l'importance pour l'avenir de la nation arménienne.

La « Règle d'Or » rappelle qu'elle vit au jour le jour, uniquement des dons, en général modestes mais très nombreux, qui lui parviennent de la Suisse. Elle ne reçoit aucune subvention officielle d'aucun gouvernement, ni de la Société des Nations et elle n'est pas aidée par les comités de secours américains.

Une visite à Begnins et à Genève est la meilleure manière de se rendre compte de la bonne marche de cette œuvre. Le comité se met à la disposition de quiconque désirerait des renseignements complémentaires.

Pour faciliter un nouvel effort, en réponse à son appel, le comité offre aux paroisses, écoles du dimanche, écoles publiques et sociétés diverses, des conférences avec ou sans projection lumineuse et, le cas échéant, avec films cinématographiques du Proche-Orient.

Le comité exprime sa profonde reconnaissance à tous les donateurs et les remercie d'avance et de tout cœur pour tout ce qu'ils feront pour ces enfants exilés dans notre patrie suisse et qui, après avoir tout perdu, n'ont d'autre espoir que notre fidèle et persévérante sympathie.

Utiliser, pour l'envoi des dons, le compte de chèques postaux : « La Règle d'Or », Genève, I. 1729.

Le comité central de la Fédération des comités suisses aux amis des Arméniens a pour président M. Henry Necker et pour secrétaire-général M. A. Krafft-Bonnard, à Genève.

Ajoutons qu'à la circulaire dont nous reproduisons ici l'essentiel sont jointes deux annexes ; l'une est l'appel adressé par l'Association internationale pour le Proche-Orient aux Eglises représentées à la conférence de Stockholm en faveur de l'Arménie ; l'autre reproduit la lettre d'une mère arménienne à M. Krafft-Bonnard et trois auto-biographies d'enfants de l'Ecole arménienne de Begnins et Genève.

Pour les orphelins arméniens

On nous écrit :

Le Comité du Foyer d'orphelins arméniens en Suisse a reçu, en réponse à l'appel d'octobre dernier : « Sans Patrie, Seuls sur la terre », des secours qui ont permis de faire face aux besoins journaliers de l'exercice 1934 : logement, pension, vêtements, éducation de 61 jeunes gens. Ce sont des milliers de dons d'une moyenne de 5 francs. Nous en sommes profondément reconnaissants. Merci à chaque donateur. Qu'il sache que son geste, si modeste soit-il, est un bienfait.

Malheureusement, depuis le début de la crise, nous traînons un ancien déficit. Comme nous n'avons pas de réserves et que nous vivons au jour le jour, nos lourds soucis, momentanément allégés, se sont bien vite reformés. Les jeunes gens qui restent encore au foyer arrivent peu à peu à la fin de leur préparation scolaire et professionnelle. Nous nous acheminons ainsi vers l'achèvement de notre vieille œuvre suisse d'éducation d'orphelins arméniens, fondée en 1896. Mais il faut encore que chacun de ces jeunes exilés obtienne un certificat ou diplôme officiels, pour atténuer quelque peu, si possible, l'absence totale et cruelle de papiers de nationalité, qu'on ne veut pas leur restituer et qui leur sont indispensables pour les accréditer quelque part sur la planète où on voudra bien leur permettre de vivre et de travailler.

Ces orphelins, et notre Comité ne peuvent attendre d'autre secours que le vôtre. Aidez-nous. Merci. (Chèques postaux : Genève I, 1729 ou Neuchâtel IV, 467.)

Tous renseignements sur l'œuvre et la situation financière sont à disposition auprès du président, M. A. Krafft-Bonnard, 9, Avenue Gaspard-Vallette, Genève.

Le Comité : MM. Roger Bornand, pasteur, Chesalles-s.-Moudon ; André Brandt-van Berchem ; Prof. Dr Cheridjian, Genève ; Mlle Violette Cunliffe-Owen, Vevey ; Jacques Du Pasquier, pasteur, Couvet ; Antony Krafft-Bonnard ; Mlle Hélène Naville ; M. William Poulin, pasteur ; Mme Arthur Robert-Couvreur, Genève ; M. Alcide Roulin, pasteur, Les Bayards.

L'Empire ottoman et les Arméniens

Fondé à la fin du XIII^e siècle sur les ruines de l'empire Seldjoukide et de l'empire romain d'Orient, l'Empire ottoman s'étend au cours des siècles sur la partie orientale du bassin méditerranéen. La fin du XIX^e siècle voit cet immense territoire se disloquer. Pris dans la tourmente de la guerre russo-turque entre 1877 et 1878 et tiraillé par les émancipations des minorités qui souhaitent accéder à leur indépendance, l'empire fait face dès le début du XIX^e siècle à une situation instable. En 1822, la Grèce obtient son indépendance ; dans les Balkans, les soulèvements conduisent à l'indépendance de la Roumanie en 1851, puis de la Bulgarie et de la Serbie en 1878. Ces pertes territoriales et les conflits internes affaiblissent le gouvernement ottoman.

L'Empire ottoman est composé de nombreuses ethnies et confessions, notamment Turcs, Arméniens, Grecs, Assyriens, Kurdes, et musulmans, chrétiens, juifs.

Les recensements du patriarcat arménien de Constantinople (Istanbul) estiment la population arménienne à environ deux millions de personnes dans l'Empire ottoman avant la première Guerre Mondiale. La majorité vit dans les six *vilayets* (provinces) orientaux de l'Empire, Van, Erezurum, Mamouret-ul-aziz, Bitilis, Diyarbekir et Sivas, où les Arméniens travaillent dans l'agriculture ou dans l'industrie du textile. Les Arméniens sont également présents dans les grandes villes comme Constantinople (Istanbul) ou Smyrne (Izmir). Ils y occupent notamment des postes à responsabilité dans le gouvernement.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les Arméniens commencent à aspirer à une certaine autonomie et à l'égalité de droits au sein de l'empire. Le traité de Berlin signé en 1878 prévoit la mise en place de réformes par le Sultan Abdul Hamid II en vue de l'égalité et de la protection des sujets chrétiens par le gouvernement ottoman. Les puissances occidentales disposent, en vertu de ce traité, d'un droit de regard sur l'application des réformes et d'un droit d'intervention. Cela confère une dimension internationale à la *question arménienne*. Ce traité ne sera jamais respecté ni par l'Empire, ni par les Occidentaux.

L'empire au tournant du siècle

Le sultan Abdul Hamid II accède au trône en 1876 et met en place une monarchie parlementaire. En 1878, il destitue le parlement et abolit la jeune constitution ottomane, rétablissant la monarchie absolue et obtenant les pleins pouvoirs. Les minorités souffrent de discrimination ; les Arméniens réclament les réformes promises à Berlin. La création de partis révolutionnaires et les demandes d'aide à l'Europe attirent sur les Arméniens les foudres du sultan.

En été 1894, à Sassoun (est de la Turquie), a lieu le premier grand massacre de masse à l'encontre des Arméniens, sans distinction d'âge ni de sexe. Les grandes puissances n'interviennent que par quelques notifications demandant les réformes prévues. Des massacres auront lieu régulièrement pendant les deux années suivantes, principalement dans les provinces orientales de l'Empire. La grande majorité des témoignages des Occidentaux sur place souligne : la responsabilité du Sultan ; la participation des troupes régulières de l'armée ; le caractère systématique des massacres qui se déroulent à heures fixes. Le 30 septembre 1895, à Constantinople, les Arméniens organisent une marche en direction du palais pour réclamer les réformes. La répression tourne au massacre. Le 26 août 1896, des membres de la Fédération Révolutionnaire Arménienne occupent la Banque ottomane et prennent en otage le personnel et les clients. Ils revendiquent l'arrêt des massacres et la mise en place effective des réformes.

Dès octobre 1895, les articles appelant à la mobilisation, aux collectes et aux dons pour venir en aide aux Arméniens se multiplient dans la presse suisse. Rapidement, des comités d'aide locaux se créent. Fin 1896, on en compte neuf répartis dans toute la Suisse. D'importantes manifestations de protestation ont lieu. Lors de celle du 7 septembre 1896, il est décidé de rédiger une pétition à l'adresse du Conseil Fédéral et de centraliser l'aide en créant une « Conférence des Comités suisses de secours aux Arméniens ». Dès sa première réunion, le 29 septembre 1896, la Conférence décide d'envoyer des secours sur place et de se préoccuper particulièrement des orphelins. Face aux nombreuses demandes d'adoption d'orphelins arméniens par des familles suisses, la Conférence étudie la possibilité d'accueillir des enfants en Suisse. Pour diverses raisons, la Conférence renonce à assumer cette charge, toutefois elle crée une commission ad hoc : la « *Société suisse d'immigration et de patronage d'orphelins arméniens* ». Celle-ci organise l'accueil d'une trentaine d'orphelins adoptés par des familles suisses qui en assument la charge financière et éducative.

La mobilisation est telle qu'après moins d'une année, les dons s'élèvent à 689 444 francs suisses. La pétition réunit 454 291 signatures. Elle est aujourd'hui encore celle qui reçut le plus grand nombre de signatures proportionnellement à la population.

Le mouvement des Jeunes-Turcs

Le mouvement des Jeunes-Turcs est créé à Constantinople en 1889. Il se constituera en parti politique en 1907, sous le nom de Comité Union et Progrès. Bien que traversé par divers courants idéologiques, les membres ont une ambition commune : le rétablissement de la constitution ottomane parlementaire de 1876, supprimée dès 1878. Les Jeunes-Turcs, qui incarnent une vision progressiste et libérale de l'Etat, concluent une alliance avec les révolutionnaires arméniens dans le but de destituer le Sultan. Ce rapprochement sera de courte durée.

Les Jeunes-Turcs renversent le Sultan en 1908. En 1909, une politique libérale et égalitaire est mise en place dans le but de créer un Etat réformé et multiethnique. Toutefois, la politique des Jeunes-Turcs évolue vers un nationalisme exclusif visant la constitution d'un Etat-Nation turc, dont la diversité ethnique ou religieuse est absente. En avril 1909, une série de massacres d'Arméniens se produit dans la province d'Adana.

Le triumvirat du Comité Union et Progrès (Mehmet Talaat Pacha (1874-1921), ministre de l'Intérieur, Ismail Enver Pacha (1881-1922), ministre de la guerre, et Ahmed Djemal Pacha (1872-1922), ministre de la marine) prend en 1913 la tête du gouvernement de manière autoritaire. Considérant les Arméniens comme un obstacle à son idéal nationaliste, il envisage un plan pour les supprimer des terres ottomanes. L'éclatement de la Première Guerre mondiale aide à la réalisation de ce plan. Le 24 avril 1915, plusieurs centaines d'intellectuels arméniens sont arrêtés et déportés hors de Constantinople dans des centres de rétention où la plupart perdront la vie. Cette date marque le début de la politique systématique de déportation et d'extermination de la population arménienne de l'Empire. Les historiens évaluent le nombre de victimes entre un million et un million et demi.

La nouvelle des massacres de 1915 arrive rapidement en Europe et en Suisse notamment. En automne, les différents comités d'aide locaux lancent un appel au peuple suisse et convoquent une conférence qui se tient le 8 novembre 1915. La Schweizerisches Hilfswerk 1915 für Armenien (Œuvre de secours suisse 1915 pour les Arméniens), unissant plusieurs comités, est alors créée, avec un comité central à Bâle. Rapidement, l'organisation met en place une campagne d'information. Les dons reçus entre 1915 et 1920 s'élèvent à 552 360 francs suisses. Ils sont envoyés sur place pour continuer le travail de secours aux orphelins notamment. Cette Œuvre de 1915 sera incorporée à l'Association des Amis Suisses des Arméniens lors de sa création en 1918.

Le mouvement nationaliste de Mustapha Kemal

Le 29 octobre 1923, la République de Turquie est proclamée et Mustapha Kemal en devient le premier président. L'homme fort du pays s'est illustré depuis la dissolution du Comité Union et Progrès. Particulièrement hostile à l'occupation du pays par les forces alliées, Mustapha Kemal coordonne dès 1919 un large mouvement d'opposition au gouvernement de Constantinople. Il fonde une Grande Assemblée Nationale basée à Ankara pour le concurrencer. Sa politique s'appuie largement sur les vestiges de l'ancien parti des Jeunes-Turcs et de ses idéaux nationalistes visant notamment l'établissement d'un Etat-Nation turc habité exclusivement par des Turcs. La rupture – tant structurelle qu'idéologique – entre les deux mouvements est donc toute relative.

La jeune République d'Arménie, qui a déclaré son indépendance en 1918 et a été reconnue par les puissances européennes ainsi que les représentants officiels de la Turquie, obtient lors du Traité de Sèvres, en 1920, certaines provinces orientales de l'ex-Empire. En automne de la même année, Mustapha Kemal obtient de la Grande Assemblée d'Ankara l'autorisation d'envahir ces territoires désormais arméniens. Cette conquête s'inscrit dans une politique d'élimination de tout élément non-turc de l'Anatolie.

La République arménienne est rapidement dominée, d'un côté par les Turcs, de l'autre par les bolchéviques, si bien qu'en mars 1921, les gouvernements d'Ankara et Moscou signent un traité établissant la frontière entre le pays de Mustapha Kemal et la République d'Arménie alors bolchévique.

En quelques années, le leader turc s'affirme sur la scène diplomatique internationale et rend inopérant le Traité de Sèvres. Lors de la proclamation de la République turque, Mustapha Kemal peut se targuer d'avoir mené une politique fidèle aux idéaux du Comité Union et Progrès tout en s'en distanciant officiellement. En effet, l'homme politique se devait d'incarner la rupture dans l'immédiat après-guerre lorsque le Comité, pointé du doigt pour les crimes commis à l'encontre des Arméniens, avait particulièrement mauvaise presse.

L'aide humanitaire suisse continue son action sur place (dans les orphelinats et les camps de réfugiés) comme en Suisse (appels aux dons et à la mobilisation, accueil de réfugiés). Dès 1920, l'aide suisse se développe également sur les plans politique et diplomatique. En juillet 1920, le Comité central (Genève) de la Fédération des Comités Suisse Amis des Arméniens convoque à Paris une Conférence internationale des Amis des Arméniens dans le but de créer un mouvement de soutien international. Il y est décidé de créer *La Ligue internationale philarménienne* dont le siège sera à Genève. Cette ligue défendra les intérêts des Arméniens aux cours des différentes tractations diplomatiques, notamment à Lausanne et auprès de la Société des Nations. L'objectif principal qu'elle défend est la fondation d'un Foyer national arménien en Anatolie.

Les traités de paix et la question arménienne

En 1918, à la fin de la Première Guerre mondiale, les grandes puissances se réunissent pour décider des conditions de reddition des vaincus. Plusieurs rencontres ont lieu entre 1919 et 1923 pour régler les lendemains de la Grande Guerre, c'est-à-dire établir les responsabilités de chacun et les éventuelles sanctions. Ces traités modifient également la carte de l'Europe puisque les quatre grands Empires du continent, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Empire Ottoman, se sont écroulés. Au total, six Traités de paix sont élaborés entre 1919 et 1923, dont deux évoquent la question arménienne : le Traité de Sèvres de 1920 et le Traité de Lausanne de 1923. L'élaboration de ces deux textes s'ajoute à l'organisation de la conférence de San Remo, tenue en avril 1920 dans le but de redessiner les frontières nationales moyen-orientales après le démembrement de l'Empire ottoman.

Il s'agit entre autres de trouver une solution pour les survivants arméniens dans l'Empire ainsi que pour les réfugiés qui se trouvent au Moyen-Orient, notamment en Syrie et au Liban. Les puissances occidentales entendent également établir les responsabilités des crimes de masse commis pendant la Grande Guerre et punir les responsables.

Le Traité de Sèvres, conclu en 1920 entre les Alliés et l'Empire ottoman, confirme la reconnaissance de la République d'Arménie libre et indépendante et lui octroie certaines provinces de l'est de l'Anatolie. Toutefois, la frontière définitive n'est pas complètement établie et c'est au président Wilson (USA) qu'il revient de la définir. Ce Traité prévoit également que les responsables des massacres soient traduits devant des tribunaux.

Le Traité de Lausanne, signé en 1923, traduit un changement total de politique. En effet, entre les deux traités, la situation de l'Empire s'est modifiée. D'une part, Mustapha Kemal a engagé une offensive militaire contre la jeune République arménienne. L'armistice signé après la défaite des Arméniens modifie à nouveau les frontières du jeune Etat qui perd une partie de son territoire. D'autre part, l'influence diplomatique du leader turc est telle que c'est son gouvernement qui négocie avec les grandes puissances, et non plus celui du Sultan. Résolument déterminé à faire de la Turquie un État-Nation moderne, Kemal obtient finalement à Lausanne la souveraineté sur l'ensemble de l'Anatolie. Si le Traité signé à Lausanne contient bien quelques articles sur la protection des minorités, les Arméniens n'auront ni république, ni le foyer national en Cilicie qu'ils réclamaient depuis l'occupation de leur pays par les troupes kémaliste. Par ailleurs, en prévoyant l'amnistie de tous les crimes commis sur le territoire de l'Empire ottoman entre 1914 et 1922, ce Traité pose les premiers jalons de la politique de déni menée par l'Etat turc.

La lutte contre la négation du génocide des Arméniens

Au sortir de la guerre, la question de la responsabilité des pays belligérants dans les crimes de masse commis est posée. Les puissances alliées exigent alors de la Turquie qu'elle juge les responsables des massacres des Arméniens. La fuite de leurs principaux responsables, Talaat, Djemal et Enver, vers l'Allemagne dès la fin de la Grande Guerre n'empêche pas la tenue de procès nationaux qui se déroulent entre 1919 et 1921. Tous trois sont condamnés par contumace à la peine de mort. De nombreux autres responsables ou exécutants sont également jugés et condamnés alors que certains anciens ministres sont acquittés. Entre 1920 et 1922, certains responsables du génocide, dont Talaat et Djemal, condamnés par la justice, mais dont les peines ne sont pas exécutées, sont assassinés par des militants de la Fédération Révolutionnaire Arménienne lors d'une opération baptisée Nemesis.

Bien que ces procès aient permis d'établir un grand nombre de faits relatifs aux massacres, le gouvernement turc n'a jamais reconnu officiellement le génocide de 1915. Au contraire, il entretient sciemment une version négationniste des événements qui présente les Arméniens comme les bourreaux des Turcs.

En 1944, le juriste Rafaël Lemkin crée le terme « génocide » pour définir les crimes commis par les Jeunes-Turcs à l'encontre des Arméniens dans l'Empire Ottoman et ceux des Nazis contre les Juifs et les Tziganes durant la Deuxième Guerre mondiale. Ce terme entre rapidement dans l'arsenal du droit puisqu'il est consacré en 1948 par la Convention de l'ONU pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Dans les années septante, la lutte pour la reconnaissance du génocide prend une dimension véritablement militante avec la création de l'Armée Secrète Arménienne pour la Libération de l'Arménie (ASALA) et les Commandos des Justicier du Génocide Arménien (CJGA). Ces organisations commettent plusieurs séries d'attentats visant les intérêts turcs, notamment les diplomates, dans le but de faire pression sur le gouvernement. Progressivement, la lutte armée cède la place aux tractations et pressions diplomatiques et politiques. Dans le même temps, les recherches historiques sur les événements se multiplient.

Depuis les années 1980, de nombreux Etats ont reconnu le caractère génocidaire des événements de 1915. C'est par exemple le cas de la France, qui reconnaît le génocide des Arméniens en 2001, et du Conseil national suisse en 2003.

Le 12 avril 2015, le pape François a publiquement utilisé le terme de génocide pour qualifier l'extermination dont les Arméniens ont été victimes un siècle plus tôt. Le président allemand Joachim Gauck, quant à lui, a non seulement reconnu le génocide, mais également la complicité de l'Allemagne, la veille de la commémoration du centenaire.

Il faut ajouter qu'aujourd'hui une partie de la société civile turque se mobilise en faveur de la reconnaissance du génocide des Arméniens.

Le Foyer Arménien en Suisse : Begnins et Champel

En 1921, le Secrétaire général de la Fédération des Comités suisses Amis des Arméniens, le pasteur Antony Krafft-Bonnard, propose à son Comité central la création d'un foyer arménien en Suisse afin d'accueillir les réfugiés. Celui-ci refuse d'en prendre la responsabilité administrative et financière, mais suggère la constitution d'un comité spécial. C'est donc sur l'initiative privée du pasteur Krafft-Bonnard que l'association « *Le Foyer Arménien* » est créée le 21 juin 1921. La maison achetée dans ce but à Begnins reçoit ses premiers réfugiés le 13 juillet suivant.

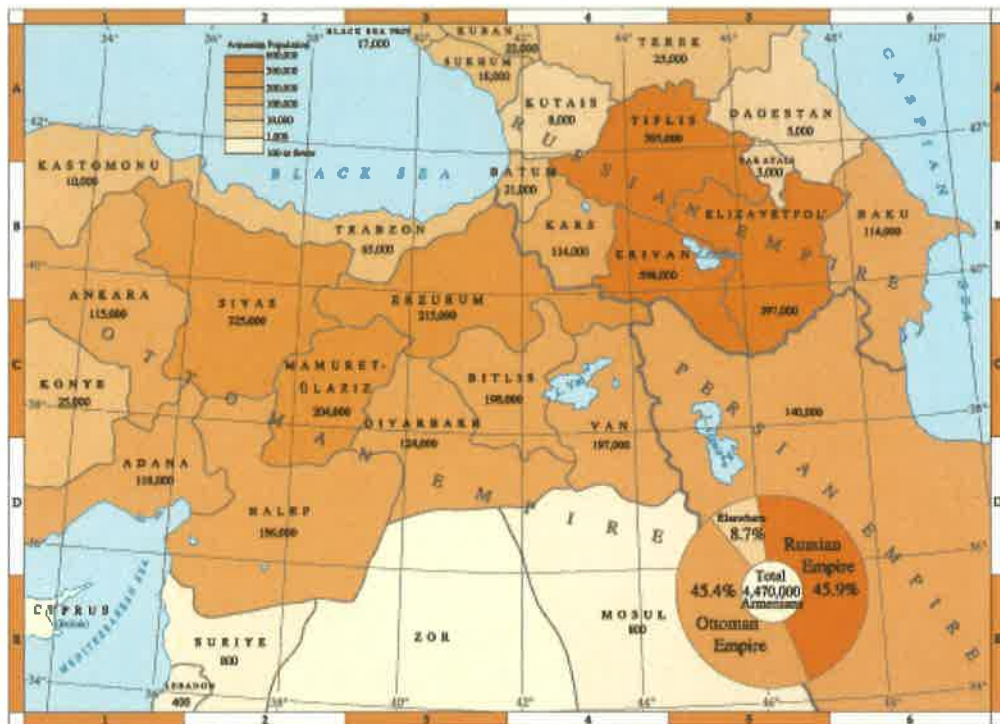
En 1922, l'orphelinat suisse de Sivas, fuyant les troupes kémalistes, est rapatrié en Suisse. Une seconde maison est achetée à Genève dans laquelle sont déplacés les réfugiés adultes résidant jusque là au Foyer arménien de Begnins, afin de pouvoir installer l'orphelinat à Begnins qui est plus approprié à cet effet. En débarquant à Marseille, les enfants sont dépourvus de papiers d'identité. Les autorités françaises recensent sur une feuille qui fera office de passeport les quarante-huit noms (trente-neuf enfants et neuf adultes) et les autorisent à traverser la France pour se rendre en Suisse. Ils arrivent à Begnins le 1er décembre 1922. L'orphelinat accueillera de nouveaux arrivants jusqu'en 1929.

L'orphelinat de Begnins dispense un enseignement primaire destiné à former et éduquer les jeunes Arméniens dans leur langue maternelle, leur culture et leurs traditions. Les professeurs sont tous arméniens ; les cours sont donnés en langue arménienne. Le programme respecte une certaine ligne « nationale », mais il est aussi conforme à celui des écoles suisses afin que les enfants puissent y poursuivre leurs études. L'objectif est de leur donner une éducation supérieure et de créer une élite qui deviendrait l'actrice de la reconstruction nationale : ces orphelins sont destinés, par ceux qui organisent leur accueil, à servir leur pays d'origine et à en prendre la tête. Le foyer de Begnins héberge les enfants jusqu'à quinze ou seize ans, puis ceux-ci déménagent à Champel, dans le foyer de Genève.

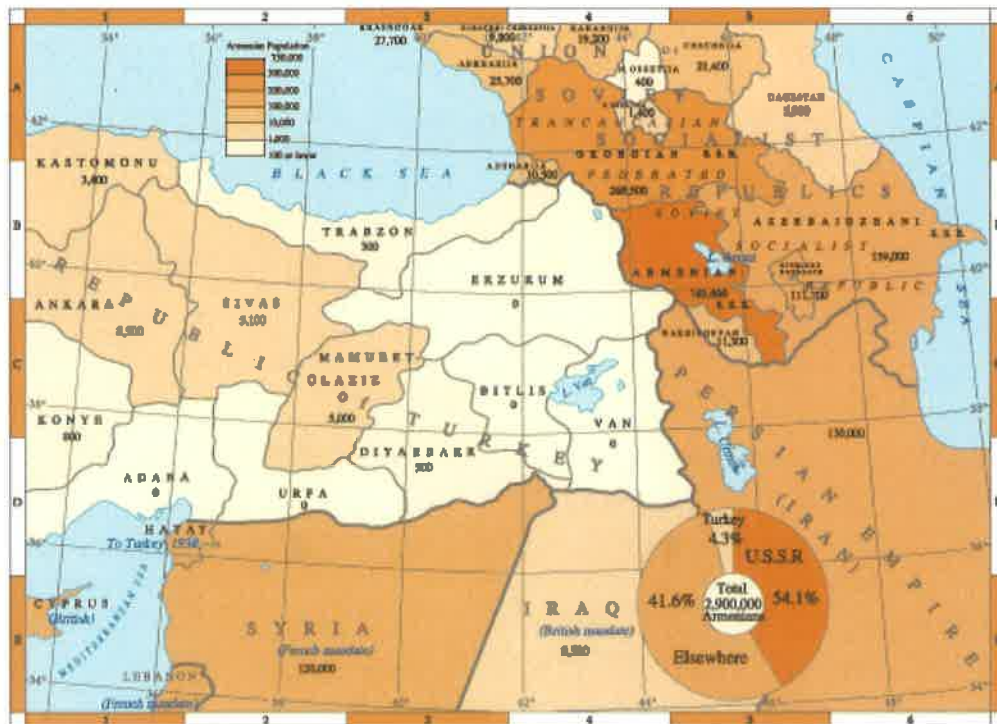
Entre 1922 et 1929, 250 réfugiés et 174 orphelins ont trouvé abri dans *Le Foyer arménien*, entre Begnins et Genève.

L'Arménie étant occupée, le retour est inenvisageable ; les Arméniens de Begnins sont donc restés en Suisse et ont fortement renforcé la communauté arménienne déjà établie.

La répartition de la population arménienne dans le Caucase en 1914¹



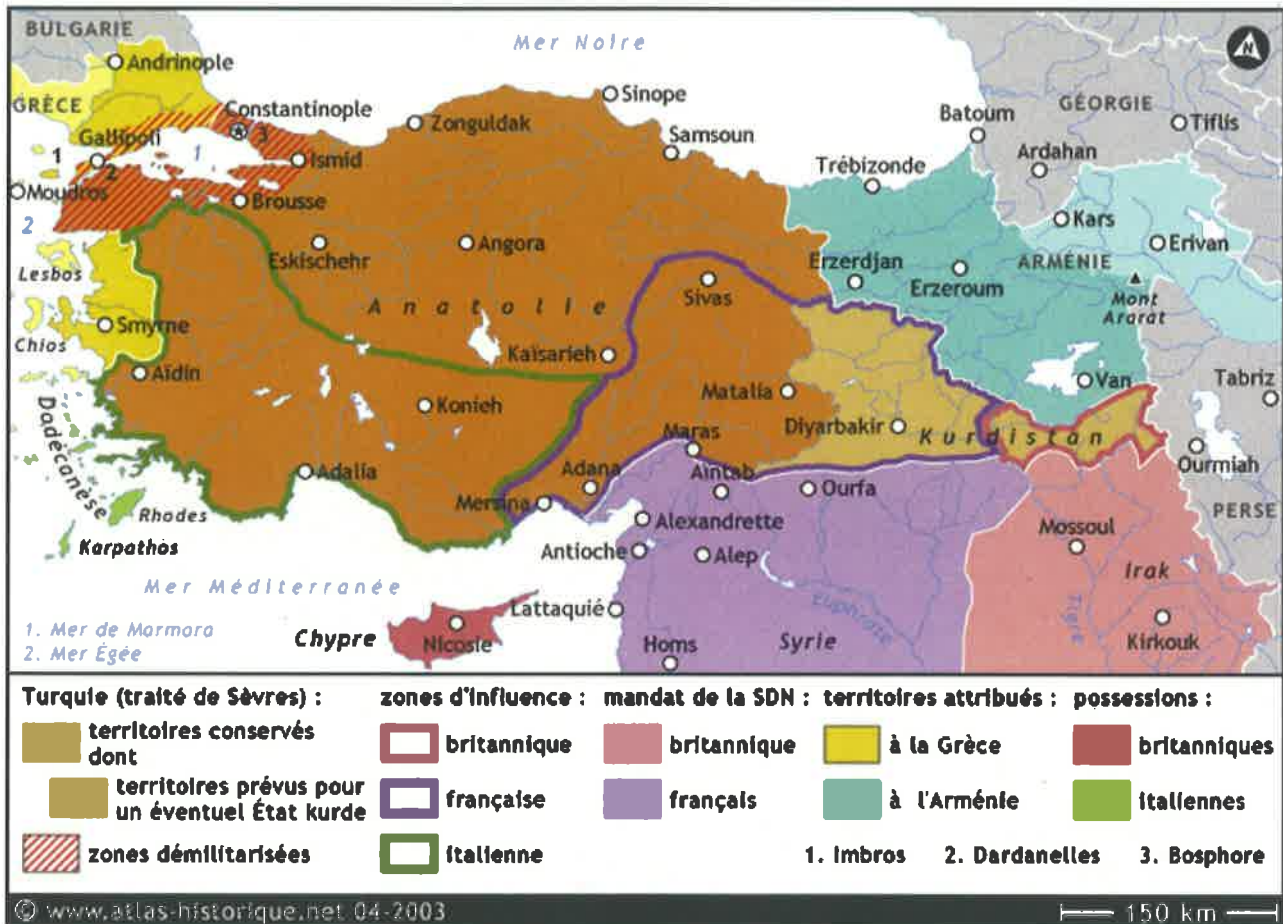
La répartition de la population arménienne dans le Caucase en 1926²



¹ Source : HEWSEN, R.H. (2001). *Armenia: a historical atlas*, Chicago: The University of Chicago Press

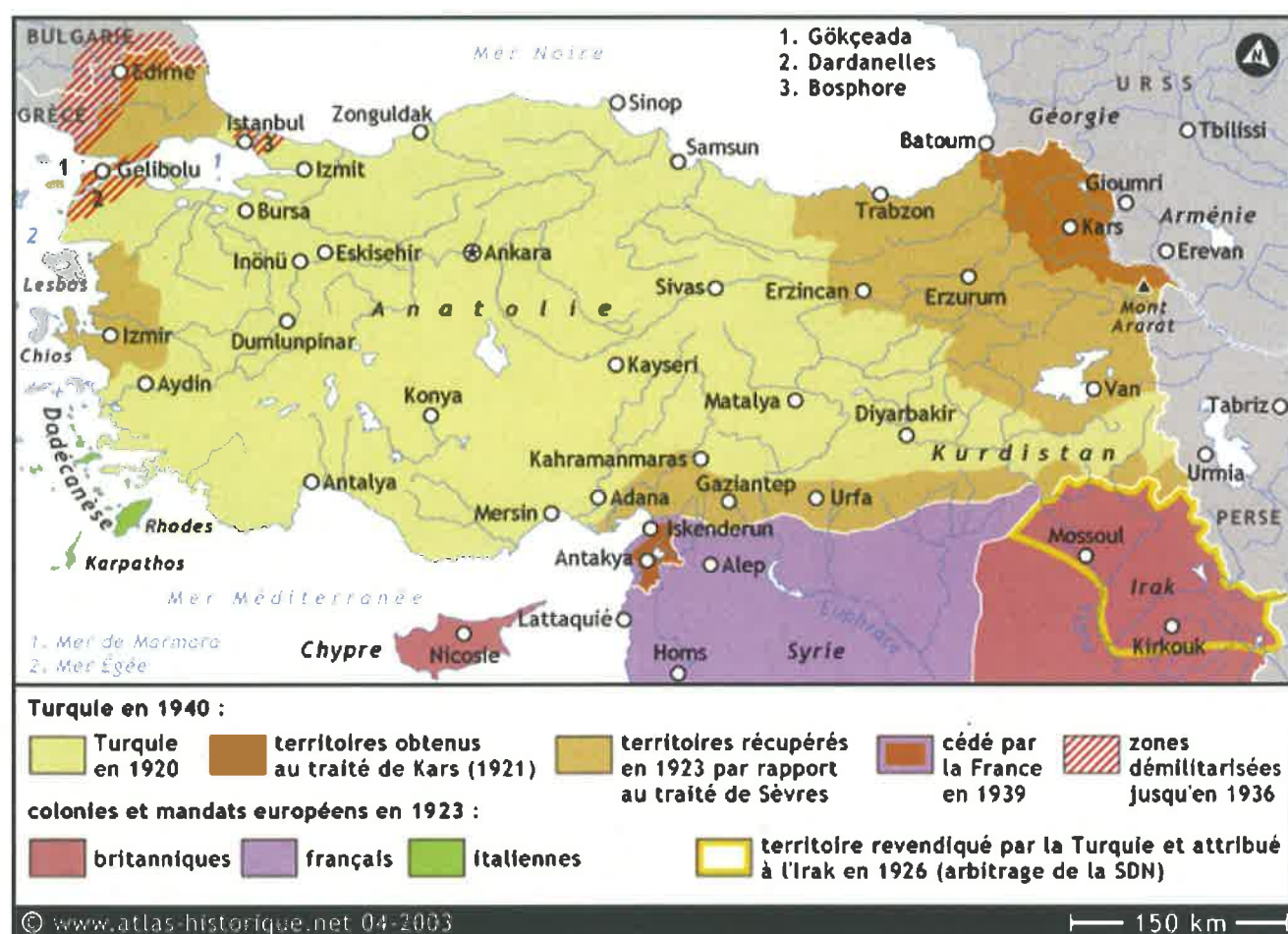
² Source : HEWSEN, R.H. (2001). *Armenia: a historical atlas*, Chicago: The University of Chicago Press

La Turquie et le Traité de Sèvres (1920)¹



¹ http://www.atlas-historique.net/1914-1945/cartes_popups/TurquieSevresGF.html consulté le 14 août 2015.

La Turquie et le Traité de Lausanne (1923)¹



¹ http://www.atlas-historique.net/1914-1945/cartes_popups/TurquieLausanneGF.html consulté le 14 août 2015.



Géorg et Co

Au Conseil fédéral de la Confédération suisse.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION,
MESSIEURS LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX,

Le peuple suisse a frémi d'indignation et d'horreur au récit des incendies, des pillages et des massacres qui, depuis deux ans, dévastent et ensanglantent l'Empire turc.

L'Europe assistera-t-elle plus longtemps au spectacle du meurtre et de l'outrage de milliers d'êtres humains, alors qu'en d'autres temps les grandes puissances se sont constituées les protectrices des chrétiens d'Orient et se sont engagées par des traités solennels, à leur procurer un gouvernement équitable?

Le peuple suisse considère comme un devoir de protester contre des infamies qui déshonorent notre époque.

Le peuple suisse a l'espérance qu'un grand mouvement de fraternité humaine et de solidarité chrétienne, entraînant toutes les nations du continent, amènera les gouvernements des grands États à exiger enfin de la Turquie qu'elle mette un terme à ses cruautés.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION,
MESSIEURS LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX,

Les Suisses pratiquent, par tradition, une politique de neutralité. Nous ne l'oublions pas.

Mais s'ils se sont interdit de prendre parti dans les conflits de peuple à peuple, ils n'ont pas pour cela abdiqué les droits de la conscience et renoncé à servir la cause de la justice et de l'humanité.

Maintes fois, la Suisse a pris des initiatives internationales. Jamais circonstance plus tristement impérieuse ne l'a sollicitée d'en tenter de nouvelles.

Vous êtes le gouvernement du pays. c'est à vous seuls que nous pouvons adresser avec confiance l'expression de nos sentiments et de nos ardentes sympathies pour les malheureuses victimes d'une effroyable oppression.

Votre sagesse trouvera, nous en sommes assurés, les moyens de faire entendre la voix d'un peuple libre s'élevant en faveur d'un peuple persécuté.

Recevez, Monsieur le Président de la Confédération et Messieurs les Conseillers fédéraux, l'expression de notre profond respect.

Est admise à signer toute personne âgée de plus de seize ans et habitant le canton de Genève.

Est admise à signer toute personne âgée de plus de seize ans et habitant le canton de Genève.

1	Henry Kunz	18
2	Simon Aubert	19
3	Arthur Brocher	20
4	E. Daffy	21
5	M. Edmond Mermoz	22
6	Edouard Kohler	23
7	Im Bouët	24
8	Collette Page	25
9	Mathilde de Grand Pré	26
10	Georg Stang	27
11	Elthamare	28
12	Charles Lutz	29
13	Adèle Audouard	30
14	Blanche de Moirion	31
15	Marguerite Rilliet	32
16	Antoine Thommequex	33
17		34